N° 232 (8 pages) 186me année — Un numéro: 10 centimes — Samedi 4 Octobre 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse. 30 c. (une seule insertion min. 3.—). le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—). le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

Commune de Corcelles - Cormondrèche

BOIS DE SERVICE

La Commune de Corcelles-Cormondrèche met en vente par voie de soumission et avant abatage les bois de service qui pourront être sortis des coupes de l'exercice 1925, soit environ 1000 m³.

La Commune offre également 390 pièces de bois chablis cubant 195,60 m³ déjà exploités.

Pour visiter les coupes, prière de s'adresser au garde-forestier M. Ami SCHENK, à Montézillon, qui renseignera.

Les soumissions en bloc ou séparément portant la mention « Soumission pour bois de service » seront reçues au Bureau communal jusqu'à JEUDI 9 OCTOBRE 1924, à 18 heures.

Corcelles-Cormondrèche, le 27 septembre 1924.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE DE NEUCHATEL

Vente de vendange rouge

La Commune de Neuchâtel expose en vente par voie de soumission la récolte en raisin rouge de 32 ouvriers situés aux Battieux et Noyers et 6 ouvriers à Champréveyres, soit environ 40 hectolitres. Les conditions de la vente peuvent être consultées à la Direction des domaines (Hôtel communal), où les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 6 octobre, à 6 heures du soir.

Neuchâtel, le 3 octobre 1924.

Direction des domaines.

VILLE DE NEUCHATEL

Mascarades

Les mascarades ne seront autorisées que les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre, chaque soir jusqu'à 21 heures pour les enfants, et 23 heures pour les adultes.

Des mesures sévères seront prises contre les parents dont les enfants se trouveraient seuls en rue après 21 heures.

Dès 23 heures, les personnes travesties ne pourront circuler qu'à la condition expresse d'enlever leur masque.

Les personnes masquées sont tenues au respect strict des convenances à l'égard des passants. Toute manifestation malséante sera sévèrement réprimée.

Dans les bals masqués, les masques devront être enlevés dès 2 heures.

Neuchâtel, le 3 octobre 1924.

Conseil communal.

VILLE DE NEUCHATEL

Bals masqués

MM. les tenanciers de cafés, restaurants et de salles de danse sont rendus attentifs à la disposition suivante du règlement de police :

Art. 51. — Aucun bal masqué ne peut avoir lieu dans un établissement public sans l'autorisation de la Direction de police.

Neuchâtel, 3 octobre 1924.

Direction de police.

IMMEUBLES

Vente d'un pâturage aux Loges

Lundi 13 octobre 1924, dès 14 heures, à l'Hôtel de Ville, de Cernier, salle de la Justice de paix, en vue de mettre fin à la copropriété existant entre Charles-Constant Comtesse et Louis-Numa Ruchty, tous deux agriculteurs à Engollon, le notaire soussigné exposera en vente par enchères publiques le pâturage boisé situé aux Loges, appelé La Banderette, d'une surface de 95,729 m² (35 ½ poses) formant au cadastre de Fontaines l'article 863 et à celui de Fontainemelon l'article 200.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Alfred Aeschlimann, dépositaire postal, aux Loges.

Cernier, le 30 septembre 1924.

1029 C Abram SOGUEL, not.

L'Hoirie de M. Jules BREGUET, à Neuchâtel, fera vendre par voie d'enchères publiques le lundi 20 octobre 1924, à 14 h. ½, à l'Etude de MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, un

immeuble de bon rapport avec boulangerie

Rendement brut 7 %, pouvant être augmenté.

Pour prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Etude A. N. Brauen, notaire
Hôpital 7

A vendre : Propriété : maison 12 chambres. Jardin et grand terrain à bâtir au centre de la ville.

Maison avec magasin et deux logements. Garage. Ouest de la ville.

Terrains à bâtir: Maujobia, rue Matile, Maillefer, Evole.

A VENDRE le Château d'Hauterive

se composant de douze chambres, cuisine, chambre de bains, chambre de jardinier, office. — Eau chaude et eau froide. Electricité. Chauffage central. — Garage. Grand jardin et potager. Verger. — Installation de bains du lac.

Vue merveilleuse. Stuation en plein midi. Tram à proximité.

Pour renseignements et visiter, s'adresser à MM. Wavre, notaires, à Neuchâtel.

Domaine

d'un seul mas, en parfait état, environ 16 poses, à vendre dans la région Puidoux-Palézieux. — Prix 35,000 fr. Etude Rossiaud, notaire, Neuchâtel.

Petites maisons à vendre

HAUTERIVE. — Six chambres, deux logements, atelier, petite écurie ; remise à neuf. fr. 8.500

COLOMBIER. — Cinq chambres, deux logements, dépendances ; remise à neuf. fr. 10.000

BOUDRY. — Cinq chambres, local pour atelier, jardin et verger 1200 m² ; remise à neuf. fr. 16.500

CRESSIER. — Cinq chambres, petit rural avec écurie pour une tête, et trois poses de terres. fr. 13.500

MONTÉZILLON. — Trois chambres, galerie couverte, buanderie, jardin et verger 700 m² (1916). fr. 23.000

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

Enchères d'immeubles à Saint-Blaise

Le samedi 11 octobre, à 5 heures du soir, à la Salle de Justice, à Saint-Blaise, les enfants de Dame Emma ALBISETTI née Noséda, exposeront en vente pour sortir d'indivision les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire d'Hauterive, comprenant :

1. Une maison d'habitation avec 2347 m² de terrain. Cette maison comprend un magasin et trois logements (jolie villa, belle vue).
2. Une maison comprenant un logement et un atelier avec 1365 m², conviendrait particulièrement pour petit industriel.
3. Un terrain formant un beau sol à bâtir avec accès à la route cantonale et au lac, d'une surface de 3292 m².

Ces immeubles sont très bien situés, à Rouge-Terre, à proximité du tramway et d'une gare des C. F. F.

Pour prendre connaissance du plan, des conditions et visiter les immeubles, s'adresser au notaire chargé de la vente, Louis THORENS, à Saint-Blaise.

ENCHÈRES

Enchères de machines et d'outillage à Fleurier

Les jeudi et vendredi 16 et 17 octobre 1924, chaque jour dès 9 heures, la fabrique de machines et outillage de précision « SPHINX S. A. » en liquidation, fera vendre par voie d'enchères publiques, dans sa fabrique à Fleurier, des lots importants d'outillages divers consistant en :

Mandrins de tours, alésoirs droits et expansibles, fraises en tous genres pour grosse et petite mécanique, tarauds, mèches américaines.

Fournitures pour usines : courroies de transmission, meules abrasives de toutes dimensions, toile d'émeri, émeri en grains, creusets, scies à métaux, assortiment de limes pour mécaniciens.

Outils de mécaniciens : petit outillage, tel que : tocks, serre-joints, équerres, tarauds, filières et porte-filières, ainsi que nombre d'objets dont le détail est supprimé.

Machines diverses : tours d'outilleurs, petites machines à fraiser, tours à décolleter, machines à tronçonner, machines à scier, tours parallèles, installation de nickelage et d'émaillage au four, etc.

Aciers : acier rapide anglais Osborn, acier carbone, qualité extra pour fraises, aciers laminés de toutes espèces, acier argent en tringles, acier doux étiré blanc, aciers pour pièces de machines, trempables à l'eau, diverses dimensions, galets pour fraises ou étampes, laiton en barres, aciers tréfilés en torches, fibres, etc.

La vente aura lieu contre argent comptant.

Môtiers, le 1er octobre 1924.

P 2739 N Le Greffier de Paix : JEQUIER.

A VENDRE Betteraves fourragères

à vendre par vagon ou par camion, à 3 fr. 50 les 100 kg. — S'adresser à M. Cuche, à Yverdon. Téléphone 1.29.

15 % de baisse sur savon Sunlight

« Cube » le morceau -.65
« Double » » -.50
Escompte N. & J. 5 %

Epicerie Centrale

Grand'Rue 1a, Seyon 14

Chapellerie du Faucon NEUCHATEL

Grand choix
Prix avantageux

Hôtel-pension-famille

clientèle étrangère, situation superbe, à remettre pour cause de maladie.

Le Crédit Commercial S. A., rue de la Tour 14, à Lausanne, renseignera.

Le 10 octobre 1924, dès 11 h. 30, il sera vendu aux écuries de la Couronne, à Colombier,

six chevaux militaires

OCCASION à saisir

A vendre à l'état de neuf, un beau divan couvert en moquette, côtés inclinables. Prix 190 fr. S'adresser Orangerie 4, fond de la cour, à gauche.

SOIERIES

Nouveautés exclusives chez TEXTILIS S. A.
Rue St-Honoré 1, 1er étage.

MODES Paul Hotz père NEUCHATEL

Ouverture de la saison

Choix superbe, formes coiffantes, de bon goût. Voir nos vitrines.

CAFÉ-RESTAURANT Tea-room-pension

affaire très bien située, prouvant chiffre d'affaires intéressant est à remettre à Lausanne. JH 37541 L

Le Crédit Commercial S. A., rue de la Tour 14, à Lausanne, renseignera.

Langues Morris —

fr. 2.50 ——
la boîte de 450 gr. ——
— ZIMMERMANN S. A.

Noix de 1924

en sacs de 5 à 10 kg., à 80 c. le kg.

Mûres

à 80 c. le kg.

Airelles rouges à 1 fr. le kg.
Myrtilles des alpes à 80 c. le kg.
sont expédiées par Alfredo-G. Tenchio, Roveredo (Grisons).

Potagers à gaz "Le Rêve"

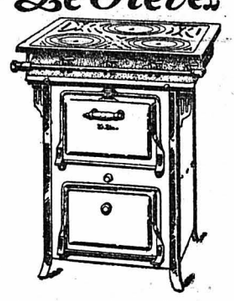

depuis fr. 160.—

Réchauds à gaz, deux feux 31.- trois feux 42.-

Potagers combinés à charbon et gaz „Le Rêve"

F. BECK
Quincaillerie
PESEUX

Café-restaurant de campagne

à remettre, à 5 km. de Lausanne. Grosse clientèle de passage. Affaire exceptionnelle. JH 37539 L

Le Crédit Commercial S. A., rue de la Tour 14, à Lausanne, renseignera.

Magasin-bazar

à remettre immédiatement, pour cause de décès. Situation commerciale excellente. Prix selon inventaire. S'adresser Etude Michel & Felli, notaires, Vevey.

Timbres-poste

A vendre à bas prix, collection générale, valant d'après catalogue 5000 fr. environ et renfermant beaucoup d'anciens timbres d'Europe en très bon état. Occasion avantageuse pour collectionneur débutant. S'adresser Case postale 6587.

VINS EN GROS

On cèderait après fortune faite COMMERCE VINS en GROS tout premier ordre, dans petite ville industrielle, grand avenir, arrondissement de BESANÇON. Long concours pour mise au courant. — Ecrire à M. BELOT, 13, rue du Palais de Justice, BESANÇON, qui donnera tous renseignements avec détails.

Thé pectoral antiglaireux aux fleurs des Alpes

Sucre candi noir — Jus cassano
Pastilles contre la toux
Pommade contre les engelures

Droguerie-Herboristerie
Paul Schneitter
Epancheurs 8

Doublures mi-soie

Jolis dessins depuis 7 fr. 50, à l'AGENCE TEXTILIS S. A.
Rue St-Honoré 1, 1er étage.

Pressoir

de la contenance de quatre gerles, ainsi que DEUX BRECETS à vendange, à vendre. S'adresser à Alfred Gutknecht, Marin.

OCCASION

A vendre un potager à trois trous, un petit fourneau en fer, un tourniquet pour cartes, une chaise pliante, manteau pour jeunes gens, le tout en bon état. Demander l'adresse du No 589 au bureau de la Feuille d'Avis.

A la même adresse, on achèterait un petit fourneau en catelles.

A vendre chez Guenat, combustibles, à Corcelles,

2 brecets à vendange

un char à pont ou un char à bras, à choix.

A VENDRE

une vache portante pour novembre, bonne laitière.

Même adresse, quatre belles nichées de porcelets et environ 800 pieds de fumier bien conditionné S'adresser Vauseyon 4, Téléphone 6.27.

A vendre d'occasion

machine à coudre

à pied et à main. — Fausses-Brayes 17, 2me.

A vendre

une poussette, un petit protège matelas, une bercelonnette en fer. Parcs 51, 1er.

Costume mascarade

velour rose, pierrette, à vendre très bas prix. S'adresser Ecluse No 31, 2me, Mme Pouly.

Salades - Laitues Choux Pain de sucre

hivernés, forts plantons repiqués, à 1 fr. 80 le cent, semi à 1 fr. 20 le cent. Adresse : Willy Maire, jardinier, Sablons 11.

A vendre

tout de suite les quelques meubles neufs suivants :

Une table moderne à rallonges, 95 fr., une table vernie faux-bois, pieds tournés polis 100×65 avec tiroir, 25 fr., une étagère à musique façon noyer, 28 fr., une dite, teintée noir, 32 francs, deux sellettes Ls XV, 18 fr. 50 pièce, une pharmacie « Utilitas » cédée à 85 fr., une baignoire galvanisée 160×60 sur pieds avec soupape laiton cédée à 80 fr., le tout à enlever au plus vite. F. Beck, articles de ménage, Peseux.

A vendre d'occasion

un manteau

d'homme, à l'état de neuf. S'adresser de 1 à 4 heures, Sablons No 27, 4me.

LAINAGES ANGLAIS

pour Robes et Costumes, larg. 115 cm., 11 fr. 50, chez TEXTILIS S. A.
Rue St-Honoré 1, 1er étage.

Brecet à vendange Beaux fagots Écorces

et sapin pour fourneau, à vendre chez M. Sigrist, Montmollin.

Pressoir

en fonte émaillée, contenance trois gerles, une brante, des seilles, cinq gerles, une cuve ovale, une seille à choucroute, un char à bras et différents objets, à vendre.

A la même adresse on demande deux vendangeuses. S'adresser à Edouard Sauser, Viaduc, gare de Boudry.

MESDAMES

faites des délicieuses et digestives liqueurs vous-mêmes avec mes paquets de plantes aromatiques : chartreuse verte et jaune, anisette, bénédictine, curaçao, crème d'angéliques et kummel russe aux prix très avantageux de : le paquet 1 fr 50, trois paquets 4 fr. Chaque paquet donne deux litres. — S'adresser chez Mme A. Bloesch-Fuchs, Vergers 51, Bienne. JH 6562 J

Socques

26/30 5.10
31/36 5.90
37/42 6.90

Chaussures Pétremand

Moulins 15, Neuchâtel

CAMION

essieux patent, flèche et limonière, un char à bétail, un camion léger usagé, à vendre. — Vve Hutmacher et Fils, maréchallerie, Colombier.

Un berceau bois

avec literie neuve, 30 fr., une table de nuit, 8 fr., une monture de berceau fer, 10 fr., un porte-poches, 5 fr., un tub zinc, 10 fr., à vendre à ménage modeste. — S'adresser à F. Beck, Grand'Rue 14, Peseux.

Vin de Neuchâtel

1923, «Cru de La Coudre», rouge et blanc, le plus fin. Caissettes d'échantillons de 4 bouteilles. Fréd. Meier-Charles, encaveur, La Coudre.

Gerles

neuves, cerclées bois, brandes et seilles à vendange, à vendre, chez M. H. Perrin, Cormondrèche, Avenue Beauregard 10.

On offre à remettre à Neuchâtel, centre de la ville, un

commerce facile et de bon rapport

Conditions avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

Calorifère

avec tuyaux, en bon état, à vendre faute d'emploi, hauteur 125 ×40. S'adresser J. Dubs, Bellevaux 5.

Oignons à fleurs

tulipes, hyacinthes, narcisses, crocus, anémones, lis blancs, renoncules, etc., aux prix du jour; plantes vertes et fleuries, plantes vivaces diverses, chez P. Baudin, jardinier, Poudrières No 29, Banc au marché.

Pianos

A vendre un magnifique piano à queue BLUTHNER, cordes croisées et cadre fer. Deux pianos droits, cordes croisées, Schmidt Flohr & Nagel. S'adresser A. Lutz Fils, Croix du Marché. c.o.

Noix fraîches

saines et blanches, 80 c. le kg.

Marrons verts

frais, 35 c. le kg.
en sacs de 5, 10 et 15 kg.

Raisins de table

à 50 c. le kg.

Vve Tenchio-Bonalini, exportation No 76, Roveredo (Grisons)

EOLIENNE

laine et soie, 110 cm., 10 fr. 50, à l'AGENCE TEXTILIS S. A.
Rue St-Honoré 1, 1er étage.

A VENDRE

faute de place, une armoire en sapin, à deux portes, 35 fr., un lit en fer, complet, 25 fr., une berce bois dur, 12 fr. S'adresser Vieux-Châtel 33, 1er, à droite.

	Kg.	Fr.
Châtaignes	5	1.30
	10	2.50
grosses et saines	15	3.40
Marrons	5	1.95
véritables	10	3.75
	15	5.40
Noix 1924	5	3.65
bonne qualité	10	7.20
	15	10.35
Raisins noirs	10	5.—
Raisins dorés	10	7.35
Oignons de conserve	15	3.—

port dû contre remboursement postal. Pour 500 kg. et plus prix spécial. ZUCCHI No 106, Brogeda près Chiasso. JH 55142 O

Chauffage gratuit

avec le calorifère à sciure

„CRATER"

utilisant tous déchets

1000 appareils en usage

Nombreuses références.

Prospectus envoyés gratis et franco sur demande adressée au Concessionnaire unique pour la Suisse romande, à COLOMBIER (Neuchâtel).

Marrons 1a

en sacs de 10-15 kg. à 35 c. le kg.

Noix de 1924

en sacs de 10-15 kg. à 80 c. le kg.
Colis de 50 à 100 kg. par chemin de fer : 5 c. de moins p. kg.

Raisin de table

caissettes 5-10 kg. à 50 c. le kg.

TENCHIO Alfredo, Roveredo (Grisons).

AVANTAGEUX

Boîte de 1 lv. anglaise

Saumon Happy-Vale	1.25
Saumon Rose-Dale	1.45
Saumon Lybby extra rouge	1.95
Corned beef « Lybby »	1.25
Corned beef « La Blanca »	1.25
Corned beef « Veribest » boîte de 2 lv. anglaises	2.10
Sardines, grand choix, dep.	—.50
Thon, grand choix, dep.	—.60

Timbres 5 % Téléphone 14.84

Epicerie Centrale

Grand'Rue 1a et Seyon 14

MARCHANDISES DE QUALITÉ

SOIERIE

BEAU CHOIX BAS PRIX

PONGÉ UNI — 60 cm. de large, jolie qualité pour ouvrages, toutes teintes, le m. 3.95

PAILLETTE — 45 cm., bonne qualité pour garnitures, grand choix de coloris, le m. 3.60 3.95

PAILLETTE — largeur 90 cm., très belle qualité, toutes teintes le m. 6.90

Crêpe de Chine largeur 100 cm., grand choix de nuances à la mode, le m. 5.90

Idem qualité supérieure, le m. 8.90

SATIN TRAMÉ — 60 cm., toutes teintes, pour ouvrages et travestis, le m. 4.95 3.95

PONGÉ IMPRIMÉ — pour abat-jour ou doublures, beaux dessins, largeur 60 cm., le m. 8.75 7.50 5.95

TOILE DE SOIE — unie, 80 cm. de large, nuances courantes, le m. 5.75

EOLIENNE — 100 cm., belle qualité, noire, bleue, marine et taupe, le m. 10.75

CRÊPE MAROCAIN — uni, 100 cm., existe en toutes teintes mode, le m. 8.50

CRÊPE MAROCAIN — imprimé, dessins nouveauté, 95/100 cm., le m. 11.50 10.50 8.75

TAFFETAS — 90 cm., 1re qualité, en noir, très belle qualité pour robes, le m. 13.90

SATIN MERVEILLEUX — 90 cm., superbe qualité, en noir, bleu, marine et saumon, le m. 12.-

CRISTALLINE — 95 cm., bel article, pour robes, en teintes mode, le m. 6.90

POLONAISE — 100 cm., bonne qualité, le m. 4.95 4.80

POLONAISE — changeante, 100 cm., le m. 5.50

Doublures damassées — mi-soie, belle qualité, à dessins nouveauté, 85/90 cm., le m. 8.50 7.95

GRANDS MAGASINS

AU SANS RIVAL, Neuchâtel

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer tout de suite, à la rue des Moulins,

logement

de trois chambres et cuisine. — Offres écrites à N. 594 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, au Fbg du Crêt,

appartement meublé

quatre chambres et dépendances. — S'adresser Etude Wavre, notaires

A LOUER, RUE DE LA CÔTE, deux chambres et cuisine. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, not.

Pour cas imprévu, à louer pour quelques mois un

très joli logement

ensoleillé, de quatre chambres, dont trois meublées et cuisine installée, dans maison d'ordre, beau quartier. Disponible tout de suite. Téléphoner au No 13.87.

A louer tout de suite,

logement

de deux chambres à petit ménage tranquille. — S'adresser Fritz Hirschy, Ecluse 15 bis. c.o.

A louer tout de suite, près de la gare,

logement

de trois chambres et dépendances, au soleil.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

VALANGIN

On offre à louer logement de trois chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil. Prix de 35 à 40 fr., eau comprise. Au besoin, on meublerait partiellement. S'adresser à Arnold Franc, Valangin.

A louer immédiatement, à l'Ecluse, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Haldimann, avocat, faubourg de l'Hôpital 6. c.o.

HAUTERIVE

A louer deux logements de trois chambres chacun, avec dépendances, eau, électricité, jardin. S'adresser à E. Magnin-Robert, Hauterive.

A louer tout de suite
LOGEMENT
de deux chambres et un de trois chambres, au 1er. Villa des Mouchettes, Cressier.

Villa

A louer aux Sablons, villa de neuf ou dix pièces, bains, tout confort, jardin, près centre, libre immédiatement. 3200 fr. S'adresser MM. DUBIED, notaires.

A louer aux environs de Neuchâtel,

villa meublée

six chambres. Belle vue et jardin. Chauffage central, bains. S'adresser par écrit à R. R. 568 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer pour le 1er octobre, au Vauseyon, logement de trois chambres.

S'adresser à M. René Landry, Terreaux 16, Neuchâtel.

A louer dès maintenant, Faubourg de l'Hôpital 22, au rez-de-chaussée, deux grandes pièces pouvant servir de

logement ou de bureau

Excellente situation pour bureau d'affaires. S'adresser soit au notaire Baillod, Faubourg du Lac 11, soit à l'Etude Mauler, avocat, place Purry.

A louer tout de suite

bel appartement

de six pièces, véranda, salle de bains et dépendances. S'adresser à M. Burs, Poudrières 23, de 1 à 3 heures.

A louer au centre de la ville, dans maison neuve, joli appartement de quatre chambres, au soleil ; conviendrait aussi pour bureau. Etude des notaires Ph. et R. DUBIED, Môle 10. c.o.

Libre tout de suite

deux chambres, part à la cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. Terreaux 7, rez-de-chaussée, à gauche.

A LOUER, RUE DU SEYON, No 11, 4me étage, trois chambres et cuisine, logement propre, gaz et électricité. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, not.

A louer Maujobia, maison huit chambres. Bain, chauffage central. Grand jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer tout de suite,
LOGEMENT
deux chambres, cuisine et dépendances, jardin. Parcs 125.

A louer tout de suite

maison

de sept pièces, jardin, toutes dépendances. S'adresser à Mme Berthoud, Les Oisillons, rue Bachelin 29.

Belle propriété
à Neuchâtel

comprenant douze chambres et dépendances, chauffage central, véranda vitrée, loge de jardinier, grand jardin, verger, terrasse, serres, à louer pour époque à convenir.

Vue étendue sur la ville et le lac.

S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

A louer, pour le 24 décembre 1924,

appartement

de sept pièces et dépendances, au centre de la ville.

S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A louer faubourg du Lac, bel appartement de 6 pièces.

Rue Hôpital, 2 chambres pour bureaux ou ateliers.

Etude Brauen, notaire.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, au soleil, Sablons 20, 1er étage, à droite.

Chambre meublée, soleil, donnant sur la rue du Seyon. S'adresser Halles 7, 4me.

Belle chambre meublée, indépendante, chauffable. — Beaux-Arts 21, 3me.

Chambre meublée indépendante, chez Mme Gay, St-Maurice 11, 4me. c.o.

Belle chambre indépendante, au soleil, meublée ou non. — Fbg de l'Hôpital 28, 2me. c.o.

Belle chambre au soleil, chauffage central. Côte 21, 1er. c.o.

JOLIE CHAMBRE
meublée. Prix 18 fr. Parcs 61, rez-de-chaussée, à gauche.

Belle grande chambre. Sablons 14, 1er, à gauche.

Belle chambre pour monsieur. Louis Favre 30, 2me. c.o.

Chambre meublée. Seyon 9, 2me, à droite.

Chambre meublée. Rue des Moulins 3, 3me.

Chambre et pension

près de l'Université. — Vieux-Châtel 11, rez-de-chaussée.

Chambre meublée au soleil, chauffage central. c.o.
Demander l'adresse du No 575 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée indépendante. Rue St-Maurice 11, 3me.

Jolie chambre meublée. — Parcs 53, 1er, à droite. FZ752N

CHAMBRE ET PENSION
Faubourg de l'Hôpital 66, rez-de-chaussée.

Chambre indépendante, confortable, au soleil. St-Honoré 12, 4me étage. c.o.

On offre
CHAMBRE ET PENSION
Prendrait aussi pensionnaires pour la table. S'adresser à Mme Veuve Christen, Parcs 125. c.o.

Très belle chambre avec pension. Prix modérés. Evole 28. co

Jolie chambre meublée donnant sur l'Avenue du 1er Mars. S'adresser J.-J. Lallemand 1, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre au soleil. Faubourg du Lac 3, 2me, à dr. c.o.

Belle chambre au soleil, balcon et vue. Sablons 14, 2me, g.

LOCAT. DIVERSES

Bureaux et entrepôts

A louer, à Neuchâtel, dans situation centrale et voisinage de la gare, locaux spacieux et bien distribués, à usage de bureaux et d'entrepôts pour petite marchandise; disponibles dès maintenant ou pour époque à convenir. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Charcuterie à louer

dans avantageuse situation, à Yverdon. Pourrait convenir aussi pour laiterie. S'adresser J. Pilloud, notaire, Yverdon.

Fabrique à Boudry

à louer ou à vendre, avec concession hydraulique gratuite et perpétuelle de 18 CV. — Conditions avantageuses.

S'adresser à l'Etude Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux, ou à l'Etude Henri Chédel, avocat et notaire, à Neuchâtel.

Demandes à louer

On demande à louer une ou deux chambres avec jouissance de la cuisine. Eventuellement, on partagerait un logement avec une dame. S'adresser par écrit sous A. B. 596 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fiancés cherchent pour le 24 mars ou époque à convenir, dans la région de Vauseyon à Corcelles,

logement

de trois ou quatre pièces, dépendances, vue et jardin. Offres écrites à A. R. 574 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

appartement meublé

de deux à quatre chambres, au soleil, si possible chambre de bains, téléphone. Adresser offres à V. Dellenbach, Berne, case postale transit. JH6414B

Un ménage de deux dames cherche pour le 24 juin 1925 ou date à convenir un

appartement

de trois chambres et dépendances dans une maison tranquille et bien située, pas au centre de la ville. Ecrire à A. Z. 566 au bureau de la Feuille d'Avis. co

Ménage soigné, trois personnes cherche à louer, à Neuchâtel,

APPARTEMENT

confortable, de cinq pièces. — Chauffage central. Long bail. Ecrire sous P. L. 584 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On cherche

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 64.

On demande une

jeune fille

de 18 à 20 ans, forte et sérieuse, comme bonne à tout faire. Pas de travaux pénibles.

Demander l'adresse du No 551 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour tout de suite,

personne de confiance

dans la trentaine, pour tenir un petit ménage et faire la cuisine. Bons gages. Offres avec références par écrit sous V. N. 578 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

de toute confiance est demandée pour garder un enfant de trois ans et aider au ménage. Pressant. S'adresser à Charles Leroy, Sonceboz (J. B.).

Angleterre

Famille suisse cherche jeune fille pour travaux de ménage. Bons gages et bon traitement. S'adresser à Mme Courvoisier-David, 12, rue du Pont, La Chaux-de-Fonds. P 22567 C

On cherche

jeune fille

de 16-17 ans pour aider au ménage. Bonne occasion de bien apprendre la langue allemande. Offres à adresser à Mme R. Reimann, Bahnhofstr. 94, Zurich I.

On cherche

Jeune fille

de 15 à 16 ans pour aider au ménage. S'adresser à H. Benninger, Chalet Jolimont, Château-d'Oex.

On demande une
JEUNE FILLE
pour aider au ménage. Maladière 3.

ON CHERCHE

pour famille à Berne (deux enfants de 5-7 ans), honnête jeune fille. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres avec conditions à Mme Meyer, Drosselweg 5, Berne.

JEUNE FILLE
On cherche, pour tout de suite, jeune fille pour aider au ménage. Ecrire case postale 138, Neuchâtel, ou demander l'adresse du No 592 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour courant octobre, dans un ménage de quatre personnes, une

bonne à tout faire

ayant déjà été en service et comprenant le français. S'adresser à Mme Strittmatter, avocat, Evole 57. c.o.

Pensionnat cherche

jeune cuisinière

forte et bien recommandée. — Bons gages. Entrée immédiate. Ecrire à R. E. 579 au bureau de la Feuille d'Avis.

BUREAU
de placement et de renseignements
pour l'étranger

Rue du Concert 6, 3me étage

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi et les mardis et jeudis de 14 à 16 heures

OFFRES

Jeune veuve

de confiance cherche place dans ménage pour une personne seule ou chez veuf. Adresser les offres à Mme Vve Greppi, Hôtel du Pont, Couvet.

Cuisinière

expérimentée, propre, active, cherche place dans un petit ménage soigné. Offres écrites à R. 597 au bureau de la Feuille d'Avis.

Suissesse allemande, 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

ou auprès d'enfants. S'adresser Georges Cachelin, Dombresson.

Jeune fille

18 ans, cherche place dans bonne famille pour faire le ménage. Entrée le 20 octobre. S'adresser à Mlle Lina Hurni, Marin.

EMPLOIS DIVERS

On cherche

bon voyageur

ayant de nombreuses relations, pour la vente de

lingerie pour dames

Collection de premier ordre.

Offres avec références à case postale 323, St-Gall.

JEUNE HOMME

connaissant les travaux de la campagne pourrait entrer tout de suite ou plus tard chez bon agriculteur. Bons gages, vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Famille Aeberhardt-Wyss, Vielbringen p. Kirchberg (Berne).

Dame, bonne comptable, cherche place stable dans commerce prospère comme

employée intéressée

S'adresser sous chiffres M. S. 570 au bureau de la Feuille d'Avis.

Termineurs

8 ¾" qualité courante, 13" qualité soignée, réglage deux positions sont à sortir immédiatement. Adresser offres sous chiffres *P 22584 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.*

Situation de Directeur et Administrateur

offerte à jeune homme disposant de 25,000 fr. dans belle affaire de publicité concessionnée. Adresser offres à Case postale 9258, Neuchâtel.

QUI

donnerait travail à domicile, tel que limage, adoucissage, polissage de pièces ? P. A., Moulins 39, 1er.

Jeune homme, 17 ans, ayant fait deux ans d'école de commerce (française) cherche place de

STAGIAIRE

pour finir son apprentissage. — (Gages pas demandés). Ecrire Case postale 6426, Neuchâtel.

Demoiselle ayant bons certificats cherche place pour servir dans

bon restaurant

à Neuchâtel ou environs. Entrée immédiate. Offres à S. T., chez Mme Lutz, Bâle, Nadelberg 13.

On cherche une jeune

demoiselle

simple, mais présentant bien, sachant si possible un peu l'allemand, pour aider au commerce et au ménage. Doit bien connaître la musique pour surveiller les leçons de piano d'un enfant. Vie de famille. Gages 60 à 80 fr. Offres avec photo à Mme Rech, parfumerie, Bienne.

On cherche dans domaine agricole,

garçon

libéré de l'école pour aider à l'écurie et aux champs. Bonne nourriture et bon traitement assurés. Entrée à convenir. Offres à H. Ruedi-Freiburghaus, agriculteur, Laupen p. Berne.

Jeune fille parlant français et allemand et sachant bien coudre cherche place chez une

lingère

où elle pourrait se perfectionner. Offres à Mme Dubey, Peseux.

Un bon

monteur électricien

peut se présenter à partir de 3 heures à l'Office électrotechnique, Temple-Neuf 5. c.o.

Garçon

de 24 ans cherche place de vacher ou aide dans une laiterie où il aurait bonne occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres à Walter Gerber, Krummacker, Huttwil (Berne).

Je cherche dans chaque village du canton

représentants

à la commission pour articles indispensables dans les foyers. Ecrire sous chiffres A. R. 593 au bureau de la Feuille d'Avis

Homme marié sérieux cherche place de

magasinier, commissionnaire, etc.

S'adresser Ecluse 29, au 1er.

Jeune homme

de 18 ans, grand et fort, cherche place d'aide pour quelques mois, dans maison de commerce, magasin ou hôtel, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française, si possible en suivant aussi des cours ; payerait même petite pension. Adresser les offres par écrit à M. Lorenz Zimmermann, chef de gare, à Vitznau.

Fille de service

capable, cherche place dans restaurant, du 1er novembre au 15 décembre, à Neuchâtel ou environs. Bons certificats à disposition. Offres à Marie Saxer, Hôtel Vögelisegg, Speicher (Ct. (Appenzell).

Mécanicien-faiseur d'étampes et outilleur

seraient engagés tout de suite. Faire offres avec prétentions sous D. P. 600 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme de 20 ans, sortant d'apprentissage avec de bons certificats, cherche place de

boulanger-pâtissier

dans la Suisse romande où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Rod. Beyeler fils, Auvernier.

CHAUFFEUR
infirmier, valet de chambre

Jeune homme de bonne famille, 23 ans, ayant fait stage dans hôpitaux comme infirmier, possédant un permis de conduire les automobiles, cherche place dans famille particulière ou chez monsieur seul. Faire offres à Léon Mentha fils, Travers (Neuchâtel).

On demande un

JEUNE HOMME

sachant traire. Adresse : Marc Bischoff, Treyvaux s/Bôle.

Apprentissages

Un fort garçon de 15 à 16 ans pourrait entrer comme

apprenti serrurier

S'adresser Evole 6, atelier.

Cordonnier

Apprenti cordonnier est demandé. Offres sous O F 1114 N à Orell Füssli-Annonces, Neuchâtel. O F 1114 N

Apprenti forgeron

Jeune homme robuste pourrait apprendre le métier à de bonnes conditions. — Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Hs Brechbühl, forge mécanique, Brüttelen p. Anet.

PERDUS

Perdu, jeudi soir, en ville,

une montre or

de dame, forme octogone avec fermoir. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis.

On a perdu, dans les environs de St-Blaise ou de Voens,

une canne

avec poignée d'argent qui porte le nom du propriétaire.

La personne qui l'aurait trouvée est priée de bien vouloir la remettre, contre récompense, soit à l'Hôtel du Cheval Blanc, à St-Blaise, ou au bureau de poste, à Voens.

Objets trouvés

à réclamer au Poste de police

Une chambre à air d'auto.
Une manivelle d'auto.

AVIS DIVERS

Artiste stoppeuse

Tissage et stoppage de tous tissus et vêtements, accrocs, déchirures, gerçures, brûlures, etc. Travail irréprochable. Mme R. Leibundgut, rue du Seyon 7 b, maison teinturerie Obrecht.

Cercle sténographique - Neuchâtel

Sous-section de la Société suisse des Commerçants

Sténographie française
Sténographie allemande
(Système unifié Stolze-Schrey)

Des cours d'entraînement et des cours pour débutants seront organisés prochainement.

Prière de s'inscrire le mercredi 8 octobre, à 20 h. 30, au Café de la Promenade, Pourtalès 5, ou auprès du président, Rob. Meyer, prof., Sablons 33.

Monsieur Charles GUINAND et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Neuchâtel, le 3 octobre 1924.

Monsieur Louis CUANY et ses enfants Hélène et Albert, profondément touchés des nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus pendant la longue maladie et à l'occasion de la perte cruelle de leur chère épouse et mère, et dans l'impossibilité de répondre à tous individuellement, prient les personnes qui ont pris part à leur affliction de trouver ici l'expression de leurs remerciements très sincères.

Neuchâtel, 2 octobre 1924

Mesdemoiselles

Fortifiez-vous en suivant les leçons de callisthénie et gymnastique féminine à

l'Institut Gerster
ÉVOLE 31 a

Escrime pour dames. Se recommande vivement.

Mme M. Marti

COULON 12

recommance ses leçons de

broderies et dentelles

Publicité

Professeur disposant de quelques heures par semaine se chargerait du service de publicité d'une maison de commerce. Ecrire sous « Extension » 586 au bureau de la Feuille d'Avis.

Homme d'un certain âge cherche à soigner

vingt à trente porcs

Demander l'adresse du No 544 au bureau de la Feuille d'Avis.

On offre à louer en bloc ou séparément environ 100 costumes pour vendanges (Pierrots, pierrettes et clowns).

A la même adresse à remettre un bon petit magasin de chaussures avec appartement très bien situé. Ecrire sous chiffres C. B. 585 au bureau de la Feuille d'Avis.

Travaux de jardin

entretien, plantation en tous genres, taille, ainsi que création de jardins neufs, sont exécutés consciencieusement et au plus bas prix, par P. Baudin, jardinier, Poudrières 29.

Vente en faveur
de la Mission urbaine
(Stadtmission)

Lundi 6 octobre, dès 10 heures du matin, à 10 h. du soir, à la Chapelle allemande, avenue J.-J. Rousseau 6.

Fruits - Légumes
Objets de toutes natures
Thé - Pâtisserie

Invitation cordiale à tous

HOME CATHOLIQUE

Faubourg du Crêt 8

Chambres et pension pour dames et demoiselles, depuis 100 francs par mois.

Personne désirant pension pour l'hiver

trouvera accueil

affectueux chez dame seule, ainsi que jolie chambre et bonne pension, prix modéré. S'adresser, sous A. B., poste restante, Peseux.

Demandes à acheter

On demande à acheter d'occasion un

chauffe-bains

à bois, avec baignoire, en bon état d'entretien. — Faire offres avec prix Case postale No 8106, Cernier.

Les disques de

gramophones

ayant cessé de plaire sont achetés aux plus hauts prix. Faire offres sous 2200 Poste restante, Ecluse, Neuchâtel.

On cherche à acheter quelques

portes et fenêtres

d'occasion. S'adresser M. Louis Delley, Delley (Fribourg).

On demande à acheter d'occasion un

banc de foire

Adresser offres écrites avec prix sous B. C. 576 au bureau de la Feuille d'Avis.

Dr Kretzschmar

Promenade Noire 3, Neuchâtel
MALADIES DES YEUX
de retour
Consultations tous les jours, de 10 h. à 12 h. et 1 h. 30 à 5 h.

Dr CHAPUIS

de retour

Dr G. Franck

ancien chef de la Clinique dermatologique de Lausanne, ancien élève des Dr DARIER et BROCQ à l'Hôpital St-Louis à Paris, des professeurs EHRMANN et FINGER à Vienne,

ouvrira le 13 octobre prochain rue du Parc N° 13 à La Chaux-de-Fonds

un cabinet de consultatons pour maladies de la peau et des voies urinaires.

Consultations : le matin de 10 à 11 heures, l'après-midi de 13 à 15 heures, tous les jours sauf les jeudis et dimanches, en outre les mardis et vendredis soirs de 20 h. à 21 h. ½ et sur rendez-vous. JH 12111 Y

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR

Lucien PEMJEAN

227

» Ce bâtiment, qui contient une grande quantité de vivres, n'est gardé que par un poste d'une douzaine de Croates.

» A une faible distance en arrière, il est vrai, ainsi qu'à droite et à gauche, se tiennent des contingents supérieurs.

» Mais il n'est pas impossible à une vingtaine de Français déterminés, qui sortiraient prudemment par la poterne voisine de la tour, de surprendre le petit poste, d'enlever Rascafer et les vivres et de rentrer dans Mouzon avant qu'aucun renfort puisse survenir.

» Seulement, il faut que ce coup de main soit effectué cette nuit même.

» Demain il serait trop tard, votre malheureux serviteur n'ayant aucune grâce ni aucun sursis à attendre.

» Votre tout dévoué
» Tornichol. »

A cette lecture, une violente émotion s'empara de Cyrano.

Tout de suite, sans prendre le temps de réfléchir, il s'écria, serrant les poings :

— Il faut le sauver !

Pas un instant, il ne mit en doute l'authenticité de la missive.

Comment, d'ailleurs, en eût-il eu l'idée ?

L'avis lui parvenait par le même moyen que le précédent, ce qui prouvait bien que son auteur était au courant des faits et gestes de Rascafer.

Et qui pouvait être au courant de ses faits et gestes, sinon quelqu'un de son entourage immédiat, un de ses compagnons intimes ?

Tout, d'ailleurs, dans cette lettre, était d'une parfaite vraisemblance.

Tout au plus notre poète aurait-il pu se demander comment il se faisait que, dans son mot, Rascafer ne lui avait pas parlé de Tornichol.

Tout au plus aurait-il pu s'étonner que les deux anciens routiers se fussent absentés en même temps de Ronceval.

Mais la nouvelle qu'il recevait était à la fois si poignante et entourée de telles apparences de réalité, qu'il ne fit qu'un bond jusqu'au logis de son capitaine.

— Ce pauvre garçon !... ce brave Rascafer ! s'écria Carbon, profondément ému à son tour.

» Assurément, il faut le délivrer !

» Attendez-moi, mon cher enfant... je vais voir le commandant et je reviens.

» Ou plutôt, non... venez avec moi !... »

Le résultat de cette visite fut que Cyrano reçut l'autorisation de tenter, avec vingt camarades de bonne volonté, la délivrance de Rascafer.

Mais la compagnie de Castel-Jaloux, tout entière, devait se tenir sous les armes, derrière le pont-levis, prête à intervenir en cas de besoin, au premier appel de trompette.

CLXX

Le traquenard

Il était dans les environs de minuit lorsque la poterne de la tour à bec s'ouvrit et livra passage aux cadets recrutés sans peine par Cyrano.

Il va sans dire que, parmi eux, se trouvaient les quatre intimes qui l'avaient suivi de Corbie jusque-là.

L'un d'eux, Laroque, portait en bandoulière une trompette qui devait, le cas échéant, sonner l'alarme.

Quatre par quatre, ils prirent place sur un bachot qui les passa de l'autre côté du fossé.

Après quoi, ils se jetèrent à plat ventre et se mirent à ramper droit devant eux.

Le poète était naturellement en tête, flanqué de ses excellents amis Philippe et Gaston.

Pendant quelques minutes, aucune parole ne fut échangée parmi le groupe.

On n'entendait, au milieu du froissement des herbes, que de courts halètements.

Après avoir ainsi parcouru environ trois cents toises, le poète s'arrêta.

Tous, immédiatement, l'entourèrent.

— Il s'agirait de ne pas tomber en plein camp ennemi ! murmura-t-il à ses voisins.

» Apercevez-vous le bâtiment en question ? »

D'Espahus et de Caylas se soulevèrent sur les mains et explorèrent un instant l'horizon.

— Je distingue une construction là-bas, un peu sur la droite, dit le premier.

— Tout est calme, fit le second, je crois que nous réussirons sans peine !

— En avant donc, mes amis !... et les dieux nous soient propices ! conclut Cyrano.

Les vingt braves jeunes gens reprirent, avec leur guide, leur silencieux glissement.

Lorsqu'ils ne furent plus qu'à une cinquantaine de toises de la construction signalée, ils s'arrêtèrent de nouveau.

Le poète se dressa sur les genoux.

— C'est bien là ! souffla-t-il, en se rejetant aussitôt à terre.

» Nous allons avancer le plus près possible.

» Ensuite, attention au commandement !

» Quand je crierai : « Sus ! », tous debout... à l'assaut... et vive la Gascogne ! »

Les cadets auraient bien voulu reprendre ce vivat et le répéter en cœur, à pleins poumons.

Mais ils comprirent à temps que ce n'était pas le moment de se livrer à cette bruyante manifestation.

Et ils se réservèrent pour plus tard.

Une quarantaine de toises furent encore parcourues sans la moindre alerte.

Bien qu'elle fût prévue et annoncée dans la lettre de Tornichol, cette absence complète de danger, cette absolue sécurité, finissait par peser étrangement aux membres de la petite expédition.

Ils trouvaient singulier, bizarre, d'avoir pu pousser si avant vers les lignes ennemies sans rencontrer le moindre obstacle.

Aucun d'eux ne communiquait cette impression à ses camarades, mais tous la ressentaient au même degré.

Et cela causait un malaise général, qui ne les rendait que plus impatients de l'action.

Aussi, lorsqu'ils ne se virent plus qu'à une courte distance du but à atteindre, épièrent-ils avec anxiété le signal annoncé par le poète.

Pour la troisième fois, celui-ci venait de faire halte.

Toutes les respirations étaient suspendues... tous les cœurs semblaient avoir cessé de battre.

Un silence de cimetière planait sur le petit détachement.

Soudain, un cri de bataille déchira l'air.

Mais aucun des cadets ne bougea.

Tous, au contraire, tressaillirent de stupeur et restèrent cloués sur le sol.

— Vorwaerts !... avaient-ils entendu à quelques pas d'eux, sur la gauche.

— Vorwaerts !... vorwaerts ! répétèrent immédiatement, autour d'eux, des quantités de voix.

Et, de toutes parts, des ombres surgirent, brandissant rapières et mousquets.

Alors Cyrano et ses compagnons bondirent sur leurs pieds, l'épée au poing.

Ils se virent enveloppés par une horde de reîtres qui se ruaient sur eux, croyant ne faire qu'une bouchée de cette poignée de Français.

— Ils ne sont pas plus de cent, mes amis !... souvenez-vous qu'un cadet de Carbon en vaut dix à lui seul.

» En carré, ventredious ! et préparons-nous à les recevoir ! »

En un clin d'œil, les vingt gardes de Castel-Jaloux se trouvèrent disposés en une petite masse compacte, ramassée sur elle-même, faisant face à l'ennemi de tous côtés, et hérissée de piquants.

Et de cette robuste masse de chair et d'acier une tempête de cris s'échappa :

— Sandious !... cornedious !... capededious !... parfandious !... vivadious !

On eût dit, dans la nuit, d'une énorme bête, d'un animal fabuleux, qui poussait des rugissements fantastiques.

Au moment de fondre sur le monstre, qui les attendait de pied ferme, les assaillants s'arrêtèrent net.

Au même instant, la porte du bâtiment s'ouvrit toute grande.

Une cinquantaine d'autres soldats parurent et rejoignirent les premiers.

Puis, sur le seuil subitement éclairé de torches, une silhouette de femme se profila.

— Elle !... malédiction ! hurla Cyrano, qui la reconnut aussitôt.

— La sœur de Corbie ! s'exclamèrent, consternés, plusieurs cadets qui n'avaient pas oublié ses traits.

La silhouette fit un geste.

Aussitôt, la bande de soudards rentra dans l'immobilité et le silence.

— Oui... c'est bien moi !... vous ne vous trompez pas ! dit l'apparition, d'une voix forte.

Et, s'adressant particulièrement au poète, elle ajouta, railleuse :

— Vous m'avez défendue contre le comte de Guiche, monsieur de Cyrano !

» Je veux, à mon tour, vous défendre contre ces gens.

» Vous voyez qu'un bienfait n'est jamais perdu.

» Rendez-vous... et vous aurez la vie sauve ! »

— Misérable ! écuma l'ami de Le Bret, ce n'était pas assez d'être passée aux Espagnols !

» Voilà que vous êtes devenue l'alliée des Allemands et des Croates !

» Vous êtes complète ! »

— Rendez-vous ! répéta imperturbablement Anne de l'Arbalestre.

» Vous êtes écrasés par le nombre... vous ne pouvez lutter... jetez vos armes ! »

— Gueuse... scélérate ! tonna Cyrano, c'est vous qui m'avez attiré dans ce guet-apens !

— Oui, je l'avoue, répliqua cyniquement l'abominable jeune fille.

» Ce qui prouve que, pour un homme de tant d'esprit, vous vous laissez jouer comme un simple, et que, malgré certain avantage physique, vous manquez vraiment de flair ! »

Cette dernière allusion à ce qu'il considérait comme une affreuse calamité, dont il pleurait secrètement alors qu'il en riait tout haut, eut le don de porter à son comble l'exaspération de Cyrano.

Il foudroya la fille de l'usurier d'un regard d'indicible fureur et leva sa rapière pour donner le signal de l'attaque.

La jeune goule reprit :

— Il ne sera pas dit, monsieur de Cyrano, que je n'aurai pas tout fait pour vous arracher à une mort certaine.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

DE BEAUX MANTEAUX

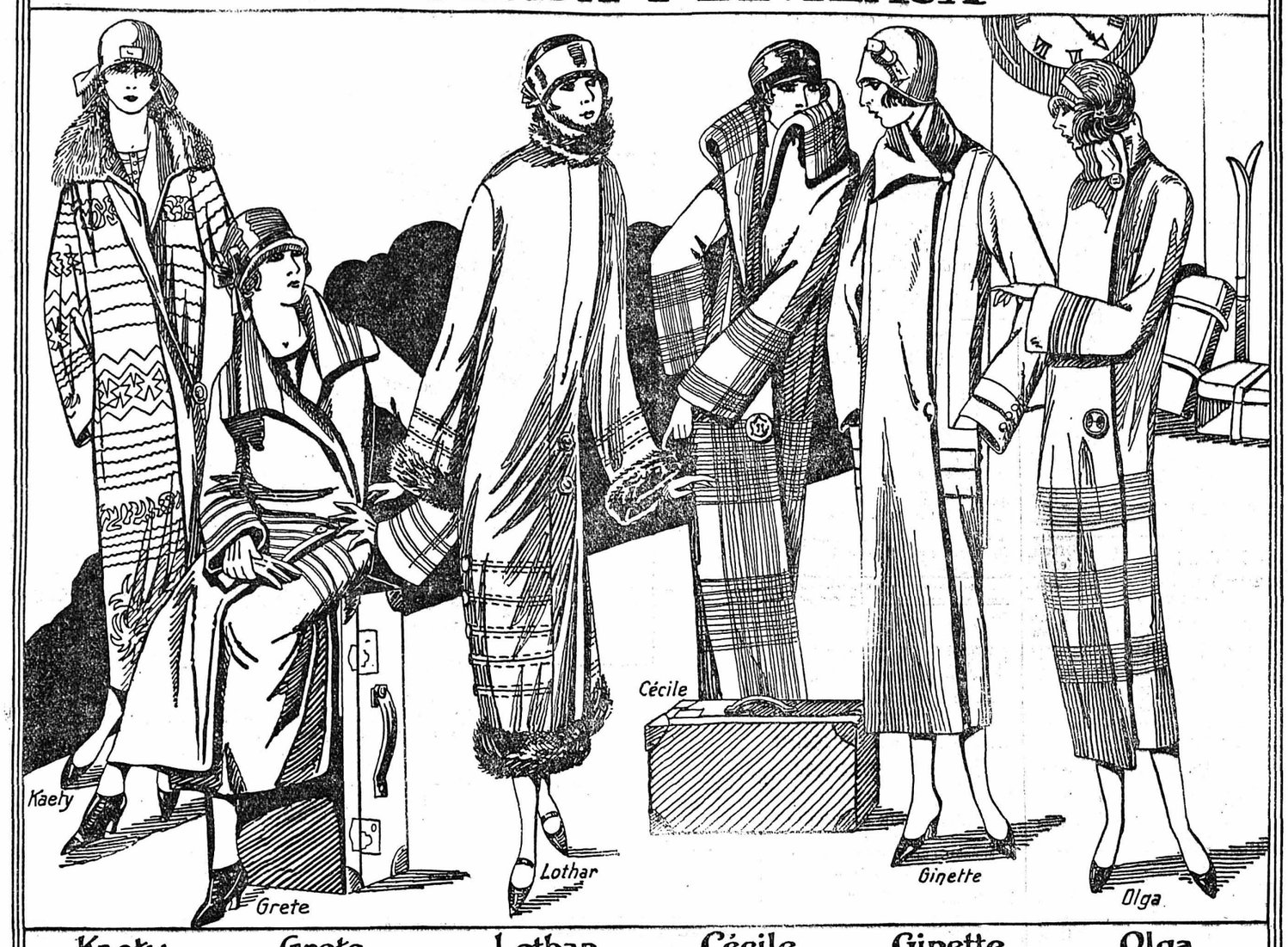

Kaety — Joli manteau velours de laine, teintes diverses, broderie élégante, col fourrure. Frs. **79.**

Grete — Ravissant manteau jeune fille, teintes modernes, doublure soie mi-corps. Frs. **87.**

Lothar — Manteau grand chic, velours de laine, qualité superbe, col, manches et bas garnis de fourrure riche. Frs. **98.**

Cécile — Manteau velours de laine, riche garniture nervures, façon moderne. Frs. **89.**

Ginette — Manteau velours de laine, teintes assorties garniture nouvelle, doublure pure soie mi-corps. Frs. **93.**

Olga — Elégant manteau jeune fille, belle qualité, modèle soigné. Frs. **98.**

Aux Armourins S.A. Neuchâtel.

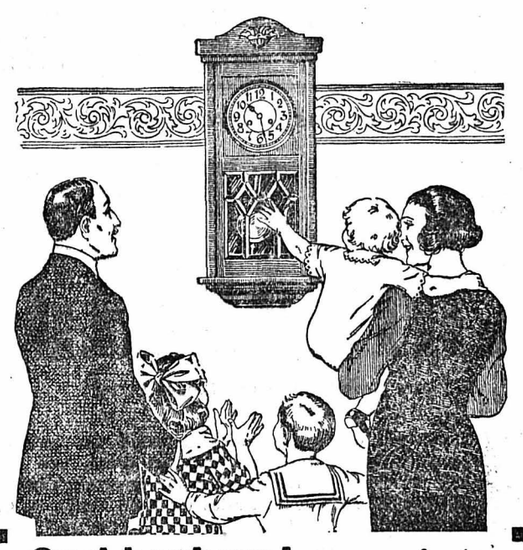

Quel bonheur ! mes enfants, d'entendre ce joyeux carillon **qui sonne comme une cathédrale !** Certainement, tous nos amis voudront en posséder un même ! Le « REGULATEUR MUSETTE » a un **aspect superbe** avec ses verres biseautés, cabinet de style **en noyer** hauteur 80 cm. Il est **garanti 4 ans sur facture.**

No 310. Avec mouv. 8 jours, sonnant les 3 quarts, sonnerie idéale forte et harmon., s. timbres, 3 tons cathédrale différ. fr. **126.-** Acompte fr. **26.—** Par mois fr. **15.—**

No 311. Marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure. fr. **97.-** Acompte fr. **22.—** Par mois fr. **12.—**

AU COMPTANT 8 % D'ESCOMPTE

Beau choix en **Montres, Réveils, Régulateurs, Bijouterie.** Demandez **Catalogue illustré No 7,** gratis et franco, directement à :

Fabrique MUSETTE La Chaux-de-Fonds 7

Maison de confiance fondée en 1871

AUX MAGASINS

F. Margot & Bornand S. A.

Temple-Neuf 6

Immense choix de BICYCLETTES

Peugeot

PRIX EXTRA AVANTAGEUX

Eclairages électriques
des meilleures marques
Lampes de poche - Piles
ACCESSOIRES
pour vélos, motos et autos
Pose de gommes
pour poussettes

LE RAPIDE

Horaire répertoire de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'hiver 1924-1925

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, et dans les dépôts suivants :

Neuchâtel : Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel & Cie, Bissat, Delachaux & Niestlé, Dupuis, Librairies Payot, Sandoz-Mollet, Steiner, Gutknecht, Céré & Cie, — Besson, — Pavillon des Tramways, — Kiosque Place du Port, — Magasin de cigares Miserez et Ricker.

Vauseyon : Guichet des billets, gare.
St-Blaise : Librairie Balimann, — Guichet des billets C. F. F. et gare B. N.
Le Landeron : Papet. Monnerat, — Guichet des billets.
Marin : Guichet des billets, gare.
La Neuveville : Libr. Beerstecher, — J. Graf, relieur, et guichet des billets, gare.
Boudry : Librairie Berger.
Colombier : M. Robert Jeanmonod, — Ch. Droz « Aux Quatre Saisons ».
Corcelles : Mlle Bertha Imhof, — Guichet des billets.
Peseux : Mme J. François, — Papeterie Siegfried, — Mme Colomb.
Bevaix : Guichet des billets, gare.
Gorgier-St-Aubin : Guichet des billets, gare.
Saint-Aubin : M. Denis, coiffeur et bureau des postes.
Montalchez : Bureau des postes.
Les Verrières : Guichet des billets, gare.
Les Bayards : M. Calame-Huguenin.
La Côte-aux-Fées : Bureau des postes.
Buttes : Bureau des postes et guichet des billets, gare.
Saint-Sulpice : Guichet des billets, gare.
Fleurier : Librairies Baumann, — Jaeneke-Tétaz, — Magasins Jacques Duccini, — Edmond Bognar, — Guichet des billets, gare.
Môtiers : Guichet des billets, gare.
Couvet : Librairies Dessoulavy, — H. Baumann & Cie, — P. Ryser, coiffeur.
Travers : Librairie Blanc, — Guichet des billets, et Bibliothèque de la gare.
Noiraigue : M. E. Dreyer, — Guichet des billets, gare.
Champ-du-Moulin : Guichet des billets, gare.
Les Hauts-Geneveys : Guichet des billets, gare.
Les Geneveys-s/Coffrane : Guichet des billets, gare.
Fontainemelon : Bureau des postes.
Cernier : Librairie Berger.
Fenin : M. Maridor.
Villiers : Bureau des postes.
La Chaux-de-Fonds : Kiosq. Léopold-Robert, — Casino et Marché. — Bibliothèque de la gare.
Le Locle : Bibliothèque de la gare.
Les Ponts : Guichet des billets, gare.
Rochefort : Bureau des postes.
Morat : Bibliothèque de la gare et A. Gerber, photographe, au port.
Sainte-Croix : M. Hermann Mermod.
Baulmes : Guichet des billets, gare.
Moutier (J. B.) : M. Ad. Imhof.
Genève : Kiosq. de l'Agence de journaux Naville & Cie.

A LA MÉNAGÈRE 2, Place Purry

Pots à lait en terre de Porrentruy

Timbres N. & J. 5 %

OCCASION

A enlever tout de suite deux potagers pour 50 fr., et une bascule 70 fr., à l'état de neuf. — S'adresser Maillefer 38.

Boucherie de Maillefer

Toujours bien assortie en viande de 1re qualité.

Banc sur le marché ; prix spéciaux pour pensions, par grande quantité.

Se recommande, A. HAEMMERLY.

Coffres à murer
Coffres-forts
Trésors pour fixer au mur
Cassettes
B. SCHNEIDER
Fabrique de coffres-forts **Union** Zurich I, Gessnerallee 36

Représentant général pour la Suisse romande : D. Gobat, Galerie du Commerce 63, Lausanne. — Demandez s. v. p. prospectus No 16. JH 24472 Z

Soyez prudents envers les soi-disant bandagistes de passage dans les hôtels.

Si vous souffrez de la

HERNIE

si ancienne et si volumineuse soit-elle, adressez-vous à

J.-F. Reber, bandagiste

(membre de l'Union des bandagistes suisses), et vous redeviendrez un être normal. Ceintures spéciales (système Reber) sur mesures pour toutes les affections abdominales. Contention garantie. Fabrication soignée de jambes, bras artificiels. Appareils orthopédiques. — Corsets. (Téléphone 4.52 (de nuit, d'urgence même numéro).

Commerce de denrées coloniales

à Neuchâtel, avec rendement annuel de 50,000 fr. et marchandises en dépôt pour environ 15,000 fr., est à vendre.

Adresser offres sous *chiffres K. K. aux Annonces Suisses S. A., Schaffhouse.* JH 2517 S

Bottines lacées pour dames, depuis Fr. **15.-**

Chaussures Pétremand
Moulins 15, Neuchâtel

VIN **MALAGA**
„ HEER "
„marque de confiance"
le meilleur
J.H. HEER & Co. ZURICH

W. AFFEMANN Marchand-Tailleur

Place du Marché 11

reçoit toujours avec une profonde reconnaissance la visite de son honorable clientèle et du public en général pour la fourniture d'*habillements sur mesures et de confections.*

Même adresse, à vendre un grand corps de vitrine avec six profonds tiroirs en bas.

L'elixir stomachique Original du Dr STRICKLER

agit d'une façon prompte et sûre contre tout dérangement d'estomac, indigestion, manque d'appétit, renvois, aigreurs, vents, maux de cœur, vomissements, crampes d'estomac.

Il n'est authentique qu'avec la marque « Bouddha blanc ».

En vente chez :
BOURGEOIS, pharmacie.
TRIPET, pharmacie.
NEUCHATEL

Entreprise de Serrurerie

Louis Guillot

Ecluse 21 NEUCHATEL Tél. 11.16

BATIMENTS - RÉPARATIONS

FERRONNERIE D'ART

Lustres pour appartements
du plus riche au plus simple
Lampes à pied - Lampes de piano - Plafonniers
Appliques - Lanternes, etc.
Exécution de travaux fer forgé d'après croquis ou indications
Ferrures anciennes et modernes

VOIR LES VITRINES Se recommande.

FIANCÉS !

Quelle sera votre décision, si vous pouvez acquérir votre trousseau, disons pour fr. 2000.— au lieu de fr. 3000.—, tout en gagnant sur la qualité? Eh bien, voilà en vérité votre situation! Et maintenant choisissez. Sachez en outre que nos modèles sont, au point de vue de la beauté et du bien-fini, absolument hors de ligne et que nulle contrefaçon ne pourra jamais les égaler. Votre beau foyer attrayant sera, à condition qu'il soit signé Pfister, une garantie solide pour votre bonheur et une source de joie intarissable.

Quelques avantages : Livraison franco. Grandes facilités de paiement. Magasinage gratuit jusqu'en automne 1924. Choix immense (300 intérieurs des plus modestes aux plus riches). Garantie sur facture. Remboursement des frais de déplacement. Demandez prospectus en indiquant les meubles et le budget prévu. Pfister, Ameublements, S. A., Bâle. La grande Maison de confiance fondée en 1882.

J H 5055 X

» Ne vous obstinez pas dans une résistance impossible.

» Encore une fois, mettez bas les armes... et je vous promets que vous serez bien traités, vous et vos compagnons ! »

— Assez d'insolences, mademoiselle ! gronda Cyrano, je n'ai que faire de vos conseils !

» Je les repousse, ainsi que vos offres et vos promesses, avec autant de mépris que de répulsion.

» Et maintenant, retirez-vous... ou je ne réponds pas du salut de vos charmes ! »

Il se tourna vers ses amis et dit tout bas :

— Attention !.. tous, comme un seul homme, en trombe, sur la maison !

» On s'y barricadera... Laroque sonnera l'alarme... et l'on se défendra comme on pourra jusqu'à l'arrivée de la compagnie !

» Vous y êtes ? »

— Oui ! dirent-ils tous, d'une seule voix.

— Une dernière fois, allez-vous-en, mademoiselle ! répéta le poète, avec un geste énergique.

Pour toute réponse, la fille Balestrier rentra à reculons dans le bâtiment, où se trouvaient encore, derrière elle, quelques hommes d'armes.

— Tant pis !... c'est vous qui l'aurez voulu ! grinça-t-elle, avant de disparaître.

» Mais, avant de rendre l'âme, souvenez-vous du serment de vengeance d'Anne de l'Arbalestre ! »

— En avant ! clama Cyrano pour toute riposte.

Alors se passa quelque chose de prodigieux.

La bête humaine toute hérissée de fer, que les Allemands considéraient avec une stupeur quasi superstitieuse, se détendit comme actionnée par un formidable ressort.

Vingt tentacules, armés de pointes redoutables, se projetèrent brusquement dans tous les sens, abattant chacun deux ou trois ennemis.

Puis, avec la même promptitude, la pieuvre géante se replia, se ramassa sur elle-même et, comme un boulet colossal, se jeta sur la porte du bâtiment où venait de s'engouffrer l'ennemie mortelle de Cyrano.

Déconcertés par l'audace et la rapidité de l'attaque, ainsi que par la mise hors de combat d'une cinquantaine des leurs, les Allemands et les Croates, quoique infiniment supérieurs en nombre, restèrent un moment comme pétrifiés.

Les cadets en profitèrent pour se ruer dans la maison, après avoir ramassé quelques mousquets échappés des mains des morts et des blessés.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, ils désarmèrent les soldats restés auprès de la jeune fille et commencèrent à barricader portes et fenêtres, tout en s'y ménageant d'utiles meurtrières.

Anne de l'Arbalestre voulut s'élancer vers la dernière croisée ouverte, pour stimuler le courage et l'ardeur de ses alliés.

Mais Laroque l'y précéda, et, embouchant la trompette dont il s'était muni, lança à travers l'espace une éclatante sonnerie.

CLXXI

Un coup du destin

Les puissantes notes de cuivre se répercutèrent au loin, vibrantes et tragiques.

On eût dit qu'elles faisaient frissonner la nuit.

Un grand désarroi se produisit dans les rangs de ceux qui avaient cru venir facilement à bout de la petite troupe française.

Ils comprirent que du renfort allait lui arriver et que leur coup était manqué, s'ils n'en finissaient pas tout de suite.

La fille du sieur Balestrier, qui, d'autre part, se trouvait à la merci de Cyrano et de ses amis, se rua vers la fenêtre que venait de quitter Laroque.

Sentant la partie gravement compromise, elle était dans un état d'exaltation voisin de la folie.

— A l'assaut ! hurla-t-elle en allemand, et pas de quartier !... passez-les tous par les armes !

— Oui, à l'assaut !... sus ! tue !... mort aux Français ! vociférèrent les reîtres, en prenant leurs dispositions de combat.

Cependant, un grand tumulte se produisait dans le camp des assiégeants.

De brèves sonneries, des coups de feu, des cris d'alarme avaient fait écho, de place en place, à l'appel de trompette de Laroque.

Et l'on entendait, sur toute l'étendue de la ligne d'investissement, une rumeur confuse mais grandissante, qui indiquait que là aussi on s'apprêtait en toute hâte à combattre.

Ce vacarme rendit un peu de confiance aux soudards qui cernaient la maison.

Ils se dirent que, si du secours arrivait à leurs adversaires, eux aussi allaient en recevoir, et peut-être plus promptement.

Ils préparèrent donc, avec plus de cœur et d'entrain, leur attaque.

Et soudain, ils se précipitèrent en masse, avec des cris sauvages, sur la porte et les fenêtres du rez-de-chaussée.

Mais, à quatre ou cinq toises de la bâtisse, leur élan fut arrêté net par une violente mousquetade partie des meurtrières improvisées et de la toiture.

Plusieurs d'entre eux mordirent la poussière.

Une tempête d'imprécations et de jurons éclata, à laquelle répondit un phénoménal « vivadious ! »

Les reîtres reculèrent.

Mais ils ne tardèrent pas à se reformer, pour diriger à leur tour sur la maison de frénétiques bordées de coups de feu.

Les cadets ne ripostaient plus.

Sans doute étaient-ils à court de munitions.

Les Allemands redoublèrent d'efforts.

Peu à peu, portes et fenêtres, criblées de projectiles, se rouvrirent, béantes.

C'était le moment de tenter un nouvel assaut.

— Vorwaerts ! rugit le chef.

La masse s'ébranla, entraînant avec elle un premier détachement de secours qui arrivait du camp.

Près de trois cents hommes tombèrent ainsi, en avalanche, sur le blockhaus démantelé et ouvert à tous les vents, où s'abritaient les vingt cadets.

Mais ceux-ci n'eurent pas un instant de démoralisation.

Derrière chaque brèche par où pouvait s'introduire l'ennemi, il y avait deux ou trois démons qui décrivaient, avec leurs rapières, des moulinets à décapiter des troupeaux de bœufs.

Chaque tour de lames abattait un Allemand ou un Croate, ce qui, pour les intrépides enfants de Carbon, était tout comme.

Néanmoins, comme derrière chaque ennemi renversé en surgissaient aussitôt plusieurs autres, un moment vint où Cyrano et ses amis, débordés, écrasés, se virent obligés de lâcher pied et de rompre en bon ordre.

Les Allemands se ruèrent, en flots pressés et mugissants, dans la maison.

La situation devenait d'autant plus critique pour les cadets que le nombre de leurs adversaires augmentait d'instant en instant, et dans des proportions considérables.

Mais soudain une clameur énorme s'éleva au dehors, accompagnée d'un bruit rythmé comme celui que fait une troupe au pas de charge.

— Hardi, mes amis... courage ! tonna Cyrano, dominant le fracas de la lutte.

» Tenez bon !... voilà Castel-Jaloux ! »

— Hurrah ! dioubiban !

— Prutché !... vivadious !

— Vive Castel-Jaloux !... vive la Gascogne !

Pendant une minute, l'ouragan des acclamations joyeuses couvrit tous les autres bruits.

En même temps, les enfants de Carbon redoublaient de vigueur et d'impétuosité contre leurs innombrables adversaires.

De nouveau, la trompette de Laroque retentit, pour indiquer aux arrivants où se trouvait la petite troupe de Cyrano.

Presque aussitôt, une terrible salve de mousqueterie déchira l'air.

Ce fut le signal de la débandade parmi les Allemands.

Tirés par derrière et presque à bout portant, ils virent rouler à terre un grand nombre des leurs.

Consternés, ils se retournèrent pour faire face à leurs nouveaux adversaires.

Mais, leurs mousquets déchargés, ceux-ci avaient mis rapière au vent et foncé sur eux.

Ce fut une charge homérique.

Les cadets bondissaient, frappaient, se dérobaient, foudroyants, insaisissables.

Ce n'étaient pas des hommes qui se battaient... c'étaient des fauves altérés de carnage.

Sur combien de corps d'ennemis passèrent-ils ?... il est difficile de l'évaluer.

Toujours est-il qu'ils passèrent, comme passe la rafale qui renverse tout dans sa course irrésistible. En torrent, ils envahirent la maison.

Il était temps.

Epuisés par une défense aussi acharnée que disproportionnée, le poète et ses compagnons commençaient à faiblir.

Ils n'étaient plus que treize debout, y compris Cyrano.

Et ces treize étaient acculés dans une pièce exiguë où ils n'avaient même pas la liberté de leurs mouvements et où ils étaient condamnés à périr l'un après l'autre.

Anne de l'Arbalestre était avec eux, livide, décomposée, les vêtements en lambeaux.

Entraînée malgré elle par d'Espahus d'Ambrezac et de Ponterolles, qui entendaient la garder comme otage, elle était maintenant hors d'état de leur opposer la moindre résistance.

Elle jetait autour d'elle des yeux hagards, pleins d'épouvante.

Son coup si bien combiné et sur le succès duquel elle avait si complètement compté, échouait lamentablement.

Cyrano lui échappait encore... de nouveau elle allait être à sa merci... et cette fois elle n'avait à compter sur aucun ménagement !

A l'arrivée du renfort, ceux qui pressaient les treize cadets dans leurs derniers retranchements, durent faire volte-face pour se défendre à leur tour.

Les treize, prenant leur revanche, leur tombèrent sur les reins.

La collision fut courte.

L'instant d'après, la compagnie de Carbon était maîtresse du terrain.

Mais celui-ci était brûlant.

Tout le camp était maintenant sur pied.

De toutes parts on entendait des sonneries de marche et de ralliement.

Dans quelques minutes, plusieurs milliers d'Allemands seraient là, coupant toute retraite.

— Regagnons la ville au plus vite ! dit Carbon, essuyant son épée qui ruisselait de sang.

A ce moment, il aperçut Anne de l'Arbalestre qu'on avait poussée dans un coin.

— Comment ! encore elle !... encore la religieuse de Corbie ? s'écria-t-il, en se croisant les bras avec ahurissement.

Programme du 3 au 9 septembre

APOLLO

Dimanche : Matinée permanente dès 2 h. 30

Un film qui ne lassera jamais !

KŒNIGSMARK

de Pierre Benoit, filmé par Léonce Perret
en 12 parties

Ce film est sans nul doute une bande maîtresse qui vaut par de grandes qualités scéniques, une fastueuse mise en scène, une intrigue ténébreuse dans le genre cher à Pierre Benoit et l'interprétation attrayante d'une pléiade de vedettes Mlle Huguette Duflos (de l'ami Fritz), M. Cotelin et Georges Vautier.

Vu la longueur du programme, le spectacle commencera **à 8 h. 20**

ATTENTION ! Samedi 4 et jeudi 9, à 2 h. 30, **Grandes matinées à prix réduits pour familles et pensionnats.**

Grande baisse Fr. 9.— la cure complète, Fr. 5.— la demi du **dépuratif-laxatif renommé**

Salsepareille Model

Dans les pharmacies ou **franco** par la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin,** Rue du Mont-Blanc 9, **Genève**

ZWIEBACKS HYGIÉNIQUES AU MALT

de la Confiserie-Pâtisserie **CHRISTIAN WEBER,** Valangin

Téléphone 7.48 **Tea Room**

la marque préférée des connaisseurs

Dépôts à Neuchâtel : M. Rod. Lüscher, épicerie, Faubourg de l'Hôpital 17. — Mlle R. von Allmen, denrées coloniales, Rocher 8. — Maison Zimmermann S. A., rue des Epancheurs. — MM. Favre Frères, Chavannes et Râteau.

DENRÉES COLONIALES EN GROS

Emile Lagier Auvernier

Spécialité d'HUILE A FRIRE pour hôtels et restaurants

Huile d'olive de Nice. — Savon de Marseille
Café extra « LE ROYAL » Vin du Var

Importation directe. — Entrepôts en France. — Demandez mes prix avec échantillons. FZ 761 N

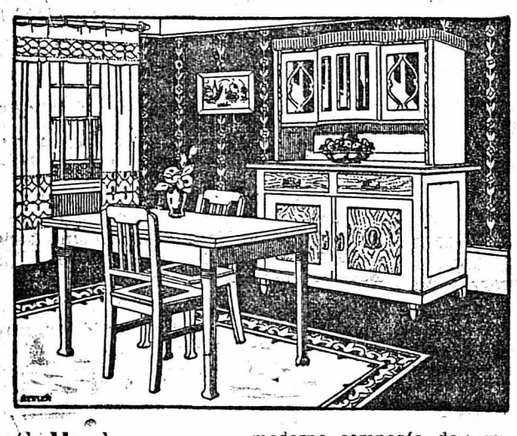

Salle à manger moderne composée de : un grand buffet de service à trois corps, une table hollandaise et six chaises cannées en bois dur,

verne imitation parfaite du noyer se fait en poli ou ciré

Payable par mensualités de **fr. 30.—** et acompte à la livraison

1 buffet de service	seul fr. 20.—	par mois
1 table hollandaise	» fr. 10.—	»
6 chaises cannées	» fr. 10.—	»

et acompte à la livraison

E. MANDOWSKY

La Chaux-de-Fonds - Léopold Robert

Pour tout achat de fr. 500.— remboursement du billet de chemin de fer

Boucheries - Charcuteries

BELL

BŒUF, 1er choix

Poitrine, jarret Petits os blancs Bande mince. . Gras d'épaule .	le demi-kilo **fr. 1.40**
Côte plate épaisse Première côte . Sous l'épaule . Bande épaisse .	le demi-kilo **fr. 1.50**

Collet. . . . . le ½ kg. fr. 1.20

Graisse de rognon, le ½ kg. fr. 1.—
Lard à fondre, sans couenne, le ½ kg. fr. 1.20

Ménagères, profitez

L. Maire-Bachmann

NEUCHATEL - Rue Petits Chênes 6

Tissus en tous genres - Velours - Soieries
Articles pour trousseaux

recommande ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. — Envois franco d'échantillons sur demande.

Chauffe-eau électrique automatique

n'utilise le courant qu'au moment du tarif réduit de 6 centimes le kilowatt-heure

réalise une grande économie

Spécial pour : cuisines, cabinets de toilette, salons de coiffure, salles de bain, laboratoires

Renseignements et devis gratuits : **Usines Decker S. A.,** Bellevaux

OFFICE ELECTRO-TECHNIQUE S. A., Temple-Neuf 5

Oignons à fleurs de Hollande

premier choix, prix modérés, chez

FERDINAND HOCH, marchand-grainier, Neuchâtel

Promenade Noire

Marché-concours de semences Yverdon.- Halle de gymnastique

MARDI 7 OCTOBRE 1924
ouvert aux acheteurs de 10 h. ½ à midi

Les semences exposées n'ont été admises qu'après visite préalable des cultures et analyse faite par l'Etablissement fédéral d'essais et de contrôle à Lausanne. JH 37515 L

Employez

Eskala

le meilleur produit pour le cuir chevelu, en vente au Salon de coiffure

Sœurs Gœbel, Terreaux 7

La grande Chicorée

J H 6087 B

AMEUBLEMENTS GUILLOD

Ecluse 21 et 23 - Tél. 5.58

Chambres à coucher
Salles à manger
Salons

ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE

Maison suisse de confiance
Fondée en 1895

NE CRAINT AUCUNE CONCURRENCE

Les chaussures KURTH

se recommandent d'elles-mêmes par leur bienfacture et leurs prix très bas.

Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

Cloche jeune fille, calotte nouvelle garniture ruban, nuances mode, très avantageux, fr. **7.85**

AUX ARMOURINS S. A.

1000 feuilles de papier à écrire, fr. 6.50
1000 enveloppes . . . . . depuis » 3.50
1000 sacs de paye . . . . . » 8.—
1000 adresses volantes . . . . . » 5.—

Envois par

Magasins „A la Ville de Paris"
AARAU

Vient de paraître :

LE VÉRITABLE MESSAGER BOITEUX DE NEUCHATEL

POUR L'AN DE GRACE 1925

Prix : 75 c. *En vente* dans les princ. librairies

Editeur : IMPRIMERIE CENTRALE, Neuchâtel

Rabais aux revendeurs

Dans votre intérêt

venez examiner l'exposition de meubles au magasin

A. Thiébaud, à Peseux

Rue de Corcelles 13

Chambre à coucher, tout en bois dur, depuis fr. 450.—
Salles à manger, tout en bois dur, » fr. 465.—

Bonnes literies à prix très avantageux
Travail garanti sur facture

Je me rends à domicile sur demande avec mes catalogues

Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER

rue du Trésor 2

Œufs frais étrangers fr. 2.30 la dz.

Rabais dep. 5 dz. Prix de gros par caisse de 30, et 60 dz.
Expéditions au dehors

BAIGNOIRES

LAVABOS - LAVATORS

Chauffe-bains électriques et à gaz

FERBLANTERIE - APPAREILLAGE

Devis gratuits - Prix avantageux

USINE J. DECKER S. A.

NEUCHATEL

Toux ? Catarrhe ? Enrouement ?

Verbalpina !

le véritable vieux bonbon pectoral aux herbes des Alpes du Dr. Wander

Partout au détail et en sachets.

Exigez le nom Wander sur l'enveloppe.

Etoffes pour pardessus

marchandise moelleuse, pure laine et garantie, largeur 145 cm., est livrée directement aux particuliers au prix de Fr. 15.20 le mètre seulement.

FABRIQUE DE DRAPS, WANGEN s. AAR

Echantillons à disposition

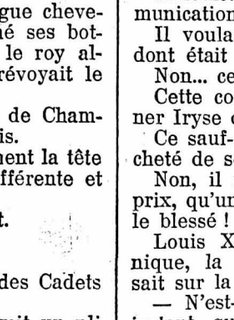

Fabrique artistique d'accordéons

de tous systèmes

L'Armonica Stradella (Italie) (Marque déposée)

Grand prix d'honneur et médaille d'or premier rang. Exposition internationale d'Arts, Sciences et Industrie, Turin, Anvers, Rome 1923.

La meilleure marque mondiale comme solidité, élégance et forte sonorité avec tous les perfectionnements les plus modernes et la meilleur marché.

Livraison immédiate. — Accordage et réparations

Demandez notre catalogue No 7

Seul dépositaire pour la Suisse : V. GIBELLI-WEBER, prof. d'accordéon, Villa Stradella en Montétan, Lausanne. JH 30426 D

» On la retrouve donc partout, cette damnée femelle du diable ? »

— Oui, partout où il y a une infamie ou un crime à commettre ! répondit Cyrano.

» C'est elle qui nos a attirés dans ce traquenard ! »

— Comment cela, mon enfant ?

— Oui, mensonge l'arrestation de Rascafer !... mensonge son exécution !

» Il n'y a pas plus de Rascafer ici que sur le clocher de Mouzon !

» La lettre de Tornichol, c'est elle qui l'a écrite ! »

— Pas possible ! fit le brave capitaine, qui ne pouvait croire à tant de scélératesse.

Puis, secouant sa stupeur :

— C'est bien... emmenons-la... son compte est bon ! ajouta-t-il, en donnant le signal du départ.

Ils sortirent du bâtiment, après avoir relevé leurs blessés, parmi lesquels de Caylas-Montalbiou et Laroque.

Autour de la compagnie, les Allemands et les Croates, en fuite, avaient fait place nette.

Mais, à une faible distance, on entendait de sourds roulements.

C'étaient des piétinements d'hommes et de chevaux en marche.

— Demi-tour ! ordonna Carbon, et en retraite... aussi vite que le permet le transport des blessés !

Le capitaine se servait du mot « retraite » faute d'un terme plus approprié.

En réalité, ce départ était loin d'être une retraite !

C'était un simple retour à la citadelle, après la plus remarquable et la plus glorieuse sortie que mentionnent les annales des sièges.

La vaillante cohorte se mit en route.

L'officier, Cyrano et une dizaine de cadets, parmi lesquels Espahus d'Ambrezac et de Ponterolles, qui flanquaient la prisonnière, formaient un groupe séparé qui marchait un peu en arrière.

Çà et là, des deux côtés de la colonne, des gémissements, des râles, des jurons montaient du sol.

C'étaient des blessés, des mourants qui exhalaient leur souffrance ou leur rage.

Soudain, une voix plus plaintive, plus lamentable que les autres, se fit entendre.

— Pitié !... pitié !... disait-elle, avec un accent à fendre le cœur le plus dur.

Carbon s'arrêta, et avec lui le groupe qui l'accompagnait.

A la clarté de la lune, sortant à ce moment d'un nuage, on vit que celui qui se plaignait ainsi, en français, était un très jeune homme portant un costume qui n'indiquait aucune nationalité précise.

C'était sans doute un de ces Croates qui combattaient dans les rangs allemands, mercenaires cosmopolites qui mettaient leurs armes au service du plus offrant.

— A boire... par pitié ! supplia-t-il encore, en essayant de se soulever sur le coude.

— Pauvre garçon ! murmura une voix douce, émue, presque angélique.

Chacun se retourna, stupéfait.

C'était la demoiselle de l'Arbalestre, dont l'âme sensible et tendre venait de se déchirer devant cette agonie et de laisser échapper ce cri d'humanité.

— Pauvre garçon ! répéta-t-elle, sur un mode plus larmoyant encore.

Puis, s'adressant à ceux qui l'escortaient :

— De grâce, messieurs... j'ai là un flacon d'elixir... laissez-moi en donner quelques gouttes à ce malheureux !

Mus par un même sentiment, le capitaine et ses « enfants » se regardèrent.

— Oh ! oui... à boire... à boire ! implora de nouveau le blessé, une flamme d'espoir dans ses yeux de moribond.

— Faites ! dit bourrument Carbon à la jeune fille.

Et, pour mieux la laisser soulager le pauvre diable, il recula, avec ses cadets, de deux ou trois pas.

Cyrano s'était croisé les bras sur la poitrine, considérant avec un dégoût mêlé de curiosité psychologique ce phénomène d'impudence et d'inconscience qu'était à ses yeux la fille du sieur Balestrier.

Celle-ci détacha de sa ceinture un petit flacon à monture d'argent ciselé et se pencha sur le jeune Croate.

Avidement, ce dernier tendit les lèvres.

Anne déboucha le flacon et se baissa davantage, comme pour passer le bras sous la tête du blessé.

Mais, avec la rapidité de l'éclair, elle se redressa aussitôt et se rejeta à quelques toises en arrière, le mousquet du Croate à la main.

Et, avant qu'on eût eu le temps d'intervenir, elle épaula l'arme et fit feu dans la direction de Cyrano.

— Souviens-toi du serment de vengeance d'Anne de l'Arbalestre ! glapit-elle en même temps, la bouche grimaçante, l'œil farouche.

Le poète laissa d'abord glisser ses bras le long de son corps, puis se dressa de toute sa hauteur, les yeux révulsés, la bouche ouverte, inondé de sang.

Ensuite, il porta les mains à sa gorge, pivota sur lui-même et tomba roide entre les bras de ses amis.

Un long cri de douleur et d'horreur s'éleva, repris par toute la compagnie accourue au bruit de la détonation.

— La misérable... elle me l'a tué ! sanglota furieusement Carbon de Castel-Jaloux.

Ivre d'indignation et de rage, il s'élança vers la meurtrière, les poings levés comme pour l'écraser.

Mais, avant qu'il l'eût atteinte, justice était faite.

Irrité sans doute de se voir frustrer du breuvage promis, ou bien outré de l'abominable et lâche usage fait de son mousquet, le Croate blessé avait soudain recouvré un regain de vie et d'énergie.

Saisissant à deux mains sa dague qui gisait près de lui, il s'était brusquement soulevé et l'avait plongée jusqu'à la garde sous le sein gauche de l'infernale créature.

Puis, brisé par cet effort inouï, il était retombé sans souffle, inerte pour jamais.

CLXXII

Où l'on reçoit des nouvelles de la guerre

Depuis sa mésaventure de Fontainebleau, Louis XIII menait une vie de damné.

Son caractère, déjà si taciturne, s'était encore assombri.

Il ne paraissait plus à aucune fête, ne recevait presque personne et abrégeait le plus possible les conseils où se débattaient les affaires de l'Etat.

C'est qu'il pensait toujours, il pensait même de plus en plus, à celle qui lui avait échappé.

Et il en voulait terriblement à Richelieu de ne point parvenir à la retrouver.

Un jour... c'était le surlendemain de la brillante mais fatale sortie que nous venons de narrer... le conseil des ministres venait de se clore et le cardinal était resté en tête-à-tête avec le monarque.

Tous deux avaient les traits ravagés et gardaient, l'un vis-à-vis de l'autre, un air de réserve et de froideur qui n'était que de l'hostilité contenue.

C'était le roy qui avait prié Richelieu de rester quelques instants encore auprès de lui.

Aussi le ministre, qui se doutait bien de ce que lui voulait le monarque, attendait-il, dans une attitude aigrement respectueuse, que ce dernier lui adressât la parole.

Après avoir toussé, caressé sa longue chevelure, retroussé sa moustache, taquiné ses bottes de l'extrémité de sa cravache, le roy allait enfin poser la question que prévoyait le cardinal, lorsque la porte s'ouvrit.

— Un courrier spécial de l'armée de Champagne ! annonça un officier du Palais.

Richelieu tressaillit et releva vivement la tête

Louis XIII conserva sa mine indifférente et lasse.

— Qu'il entre ! fit-il négligemment.

Le courrier parut.

Cette fois, le cardinal blémit.

C'était un garde de la compagnie des Cadets de Gascogne.

Il s'avança, fléchit le genou et remit un pli au monarque.

Celui-ci l'ouvrit et, tandis qu'il en prenait connaissance, ses traits s'animaient comme s'il trouvait à la lecture un intérêt extrême.

En revanche, la physionomie de Richelieu, qui le suivait ardemment du regard, se décomposait à vue d'œil.

— Ce serait tout de même dommage de le perdre ! dit le roy, quand il eut terminé.

» Mais que peut-il bien avoir à me dire ?

» Serait-ce par hasard ? ...»

Et, le visage éclairé d'un soudain rayonnement, il tendit le parchemin au ministre.

C'était un message du commandant des forces de Mouzon, relatant le remarquable exploit nocturne de la compagnie de Carbon de Castel-Jaloux et faisant part du grave et douloureux incident survenu entre Cyrano de Bergerac, le Croate blessé et la prisonnière, fautrice du guet-apens.

Le rapport se terminait ainsi :

» Les médecins ne peuvent se prononcer encore sur l'état de M. de Cyrano.

» Mais celui-ci, en prévision d'une issue fatale, supplie Sa Majesté de daigner lui dépêcher, avec les troupes de secours du maréchal de Châtillon, un envoyé de confiance, chargé de recueillir une importante communication, ainsi qu'un sauf-conduit trouvé sur le cadavre de Mlle de l'Arbalestre.

En lisant ces dernières lignes, Richelieu faillit laisser échapper le pli.

Malédiction !... Cyrano désirait faire une communication confidentielle au roy !

Il voulait lui faire remettre le sauf-conduit dont était porteuse Anne de l'Arbalestre !

Non... cela ne serait pas !

Cette communication ne pouvait que concerner Iryse de Valombre... Magdeleine... sa fille !

Ce sauf-conduit était signé de son nom et cacheté de son sceau, à lui, Richelieu !

Non, il ne fallait pas, il ne fallait à aucun prix, qu'un émissaire royal pût s'aboucher avec le blessé !

Louis XIII observait, avec un sourire ironique, la profonde altération qui se produisait sur la figure de son ministre.

— N'est-ce pas, cardinal, fit-il au bout d'un instant, qu'il serait vraiment dommage qu'un vaillant gentilhomme comme M. de Cyrano, si dévoué à la couronne et si aimé du peuple de Paris, succombât dans tout l'éclat de la jeunesse et de la renommée ?

—Je suis entièrement de l'avis de Votre Majesté, approuva Richelieu, se mordant les lèvres.

— D'autant plus qu'il semble avoir quelque chose de très intéressant à me faire connaître.

— C'est du moins ce qui ressort de ce message. **(A suivre.)**

Le problème international des matières colorantes

(De la revue économique romande « Artisan et commerçant ».)

La conférence de Londres fut un instant tenue en échec par un différend au sujet des matières colorantes. Il ne s'agissait cependant que de l'importation d'une bien petite quantité de produits : 800 tonnes.

D'où vient l'intérêt du problème qui, pour une si minime quantité, divise les experts sans qu'aucune concession paraisse possible de part ou d'autre ?

La lutte pour l'indépendance

Voici, à ce sujet, quelques explications données au « Quotidien » par l'office national français des produits chimiques.

Les matières colorantes occupent une place fort importante dans l'économie d'une nation. L'industrie des textiles, celles du cuir, du papier, des fleurs et plumes, toutes les industries presque, emploient des produits chimiques pour teindre les objets de leur fabrication.

Par ailleurs, comme ce sont les mêmes dérivés du goudron, traités par les mêmes appareils, qui fournissent les colorants et les explosifs, c'est là une exploitation de paix qui se transforme instantanément en organisme de guerre.

Indispensable à l'activité économique d'un pays, l'industrie des matières colorantes l'est aussi à son activité guerrière.

Avant la guerre, le monopole de cette industrie, pour le monde entier, était détenu par l'Allemagne.

La valeur totale de la production mondiale était évaluée en 1913 à 92,150,000 dollars (ou 460,750,000 francs-or). L'Allemagne y participait pour 68,300,000 dollars (ou 341,500,000 fr.-or), soit plus des deux tiers.

Les grandes firmes qui traitaient les matières colorantes se trouvaient à Berlin, à Ludwigshafen, à Leipzig, à Dusseldorf, en d'autres lieux encore.

En France, la consommation annuelle de matières colorantes est de 10 à 12,000 tonnes. Avant la guerre, une seule usine, à Saint-Denis, répondait difficilement à 5 pour cent de nos besoins, en fournissant annuellement 5 à 600 tonnes de colorants.

La guerre survint dans cette situation.

Il fallut, chez tous les alliés, improviser la fabrication des explosifs.

La Suisse profita des hostilités pour prendre la place de l'Allemagne sur le marché des matières colorantes. Trois grandes usines : Sandoz et Cie, J.-R. Geigy et la Société de l'industrie chimique, formèrent un trust qui fut à peu près maître des cours.

(Nous reproduisons sous toutes réserves cette déclaration concernant l'industrie suisse. Réd.)

Il en fut ainsi de 1914 à 1919.

Après la guerre, voulant échapper à la dépendance allemande et hantées par les besoins de la défense nationale, les grandes nations décidèrent toutes de créer chez elles une industrie des matières colorantes.

La France, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie et le Japon favorisent à cette époque la création d'usines spéciales.

En France, l'office national des produits chimiques se met à la tâche.

Des sociétés se fondent à côté de la Société anonyme des matières colorantes de Saint-Denis : la Compagnie nationale des produits chimiques, fusionnée aujourd'hui avec les établissements de Kuhlmann, les usines Steyer, les usines de Lyon. Une union syndicale des producteurs a été formée.

L'argent ? Pour une grande part, ce sont les consommateurs qui le fournissent. Le fait est assez rare pour qu'on le signale.

Les techniciens ? La France n'en avait pas. Nos écoles, jusqu'alors, s'étaient peu occupées de cette fabrication complexe. On a recours aux élèves de l'école de chimie de Mulhouse, instruits par les Allemands, et qui, à leur tour, dirigent les recherches de leurs camarades sortis des écoles françaises : Ecole de chimie de Nancy, Institut de chimie appliquée, Ecole de physique et de chimie de Paris, etc.

Pour parer à certaines infériorités de la technique, avant l'occupation de la Ruhr, la Compagnie nationale française entra en pourparlers avec le trust allemand et lui versa certaines redevances pour cession de licences et de procédés de fabrication.

En 1920, il fut un instant question d'acquérir la plus grosse usine allemande, sise sur la rive gauche du Rhin, la Badische Anilin-und Soda-Fabrik.

Le gouvernement français s'est particulièrement intéressé à l'industrie naissante.

On lui demanda d'en protéger le développement.

En 1919, on construit les appareils nécessaires ; on s'installe.

A partir de 1920, la production française augmente. Les 500 tonnes de 1913 sont rapidement dépassées.

En 1920, l'industrie naissante fournit 7000 tonnes de colorants ; en 1921, 6000 tonnes. En 1922, 8000 tonnes ; en 1923, 10,000 tonnes. Cette année, la production atteindra 16,000 tonnes. Il sera donc possible d'exporter certains produits de vente courante. Des débouchés ont déjà été assurés à l'étranger.

Pendant la même période — et en raison même de l'augmentation de cette fabrication — l'importation a diminué.

En 1920, il fut importé d'Allemagne 3124 tonnes de colorants ; en 1921, 409 tonnes ; en 1922, 774 tonnes ; en 1923, 800 tonnes furent prélevées sur les saisies effectuées dans la Ruhr.

L'effort à l'étranger

Un effort parallèle est poursuivi dans les autres pays.

Aux Etats-Unis, en 1914, 7 compagnies produisaient 3008 tonnes de colorants. En 1922, 87 sociétés en fournissaient 29,378 tonnes.

Les Etats-Unis produisent maintenant 93,5 pour cent de leur consommation.

Afin de protéger leur industrie, les Etats-Unis ont institué un tarif douanier rigoureux :

Les matières colorantes ne pénètrent qu'en acquittant un droit variant de 60 à 100 pour cent « ad valorem », auquel s'ajoute une taxe par kilo, les tarifs étant calculés d'après la teneur des produits importés en matière colorante pure.

En Angleterre, où la consommation annuelle est de 25,000 tonnes, la production s'est accrue dans des proportions de 10 pour cent à 90 pour cent des besoins.

Afin de favoriser le développement de la fabrication, le gouvernement a avancé la moitié du capital de la British dyestuffs corporation. Une loi établit une prohibition d'importation pendant dix ans, sauf à obtenir une licence délivrée par un comité de producteurs et de consommateurs, pour les produits non fabriqués en Grande-Bretagne et non fournis par les prestations, et contre paiement d'une taxe de 33 % « ad valorem ».

Mais, pour aussi pénible que leur ait paru cette constatation, les Anglais ont dû reconnaître la supériorité de certains procédés de fabrication allemande.

Actuellement, la British dyestuffs corporation est en pourparlers avec le trust en vue d'un accord qui donnerait aux chimistes britanniques accès dans les usines allemandes et communication des procédés adoptés ainsi que de leurs perfectionnements.

Le traité serait même conclu, mais le gouvernement, auquel appartient, comme nous l'avons dit, la moitié du capital engagé dans la British dyestuffs, réserverait son approbation.

La riposte allemande

L'Allemagne n'entendait pas cependant perdre sans combattre tant de débouchés importants pour elle.

L'Interessen Gemeinschaft fournit un effort considérable pour reprendre sa place.

L'Italie ayant tenté, elle aussi, de monter une industrie des colorants, l'Allemagne acquiert le contrôle de ses usines.

Partout où elle le peut, elle emploie la méthode du « dumping », vend à des prix très bas, même à perte, afin de ruiner ses concurrents.

En 1922, elle a reconquis définitivement le marché de la Chine, le plus gros consommateur du monde, qui absorbe annuellement 31,818 tonnes de produits colorants, trois fois plus que la France.

Comment la France dépend encore de l'Allemagne

Dans ce domaine, les chiffres ne signifient rien s'ils ne sont interprétés.

Car le problème n'est pas ici une simple question de quantité.

La production française dépasse les besoins; la France est encore tributaire de l'Allemagne pour 800 tonnes, pour ces 800 tonnes qui créèrent à Londres la difficulté.

Comment cela se fait-il ?

Les matières colorantes ne sont pas un seul produit : ce sont « trois mille » produits distincts.

La France ne peut fabriquer qu'un petit nombre d'entre eux.

Et cela pour deux raisons :

Parce qu'ils coûtent trop cher;

Parce que les procédés de fabrication ne sont pas connus.

L'industrie naissante, comme du reste celles d'Amérique et d'Angleterre, s'est d'abord préoccupée de fournir les produits de plus grande consommation. Elle a délaissé ceux dont la faible demande n'était pas assez rémunératrice pour elle. Ce sont ces produits-là, très nombreux mais peu employés, qui constituent les 800 tonnes obligatoirement importées d'Allemagne. Personne ne peut les fabriquer que le Reich qui, les produisant pour le monde entier, y trouve son bénéfice.

Si les nations, chacune à part, se mettaient à les fabriquer pour leur seul usage personnel, elles y mangeraient de l'argent.

L'Angleterre a eu cette prétention. Très jalouse de son indépendance, elle a engagé de grands frais dans ses usines et ses laboratoires.

C'est une des raisons pour lesquelles le rapport du conseil d'administration de la British Dyes établit pour l'exercice 1923 un solde débiteur de 450,000 livres sterling.

Toute expérience de cette nature risque d'avoir de pareilles conséquences.

Entreprendre la fabrication des colorants de moindre emploi serait, pour notre industrie, un effort ruineux.

Les Allemands ont — sur tous leurs concurrents — l'avantage d'un passé déjà long d'études et d'expériences. Ils possèdent de nombreux établissements spécialement équipés pour une production variée.

Enfin, leur prédominance est surtout le résultat des procédés employés dans l'industrie, et notamment de la distillation obligatoire de la totalité des charbons.

Une réforme de ce genre dans les méthodes françaises d'exploitation ne peut être envisagée qu'à très long terme, à supposer qu'elle doive se réaliser un jour.

— Comment, Marie, vous goûtez la sauce avec votre doigt ?

— Oh ! ça ne fait rien, Madame, elle n'est pas chaude !!!

Le lien se relâche

On attend, d'un jour à l'autre, la publication par le « Moniteur belge » du traité de commerce avec le Canada, formalité dont dépend son entrée en vigueur. Ce sera le premier traité conclu entre ce Dominion et une puissance européenne — il y en a déjà eu plusieurs avec les Etats-Unis — sans la collaboration du gouvernement de Londres. Au point de vue commercial, on constate d'ailleurs quelques frottements entre les Dominions et la mère-patrie, celle-ci refusant de leur accorder les droits préférentiels dont elle bénéficie chez eux pour ses produits. Nous avons mentionné récemment les difficultés causées par l'application du traité de Lausanne.

M. Charles Granges, dans l'« Indépendance belge », nous montre que, ces derniers temps, les divergences se sont multipliées, et que le malaise anglo-canadien se précise de plus en plus. Il cite les exemples que voici :

Les Chambres de commerce de l'Empire britannique ont tenu, il y a peu de temps, à Londres, leur Xme congrès. La question des droits préférentiels y a été agitée. La délégation canadienne, à la tête de laquelle se trouvait M. H.-B. Mackenzie, président du Board of Trade de Montréal, les a combattus en revendiquant, pour les Dominions et tous les peuples de l'Empire, le droit de choisir le régime des tarifs qu'ils croient préférable à leurs intérêts propres. Elle a, de plus, voté pour la suppression de ces droits préférentiels. Le premier ministre canadien, M. Mackenzie King, parlant récemment à Markham, dans l'Ontario, a prononcé ces mots :

« Nous avons pensé que le jour était passé pour le Canada de prendre dans ses relations avec les autres parties de l'Empire, sans excepter la Grande-Bretagne elle-même, la position d'une colonie subordonnée dans sa position et inférieure dans son statut. Sans prétendre que nos intérêts et nos pouvoirs soient comparables à ceux de la mère-patrie, nous affirmons qu'en ce qui touche nos intérêts dans les accords interimpériaux comme dans toutes les alliances, nous avons le droit de faire entendre notre voix et qu'en fait de politique étrangère, aussi bien que dans le domaine de la politique intérieure, nous ne pouvons pas être liés sans notre consentement. »

Voici deux autres faits. Récemment, des vaisseaux de guerre anglais s'étaient rendus au Canada. Le vice-amiral sir Frederick Field fut appelé à présider à l'ouverture de la foire annuelle de Toronto. Dans le discours qu'il prononça, tout un passage fut consacré à la marine; il invita les Canadiens à créer une marine de guerre. Un autre marin, le capitaine Parker, commandant du « Repulsee », parla dans le même sens. L'opinion publique jugea ces deux discours intempestifs, aussi bien dans les milieux anglais que dans les milieux de souche française. Et le journal « Le Canada », de Montréal, les commenta en termes peut-être un peu vifs, mais qui traduisaient la pensée générale:

« Combien de fois, écrivit-il, faudra-t-il répéter aux amiraux et officiers anglais qui viennent au Canada que nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux ; que nous entendons rester maîtres de notre politique et que nous construirons des navires quand bon nous semblera ? Ce n'est pas à eux, c'est à nous de dire s'il est temps pour le Canada de se mettre à l'œuvre. Leur intervention est aussi déplacée qu'inutile. »

Un fait encore. Il se peut qu'une conférence impériale nouvelle ait lieu sous peu à Londres. Le Canada a désigné, déjà, ses représentants, qui seraient M. Dandurant, ministre d'Etat, M. M. Mac Donald, ministre de la défense nationale, et le docteur G.-D. Skelton, conseiller au département des affaires extérieures. Tous trois sont en ce moment à Genève, à l'Assemblée de la Société des nations. Or, ce projet de conférence est loin d'être accueilli favorablement. De quoi traitera-t-on à cette réunion ? De défense ? Le Canada est résolu à une diminution de ses dépenses militaires et navales. « Il y a (c'est encore le journal « Le Canada » qui parle) des problèmes autrement urgents que de décider de quel nom on nous baptisera, ou si nous sommes une nation dans l'Empire, sans en être une dans le monde. »

De ces faits que la chronique enregistre, il y a à déduire que le Canada semble vouloir acquérir une liberté d'action qu'il n'a pas eue jusqu'ici.

VIEILLES GENS ET VIEILLES CHOSES

Souche utile et illustre

La famille Benoit des Ponts apporta, on le sait, un contingent précieux à l'industrie horlogère par ses cadrans d'émail d'une perfection inconnue jusque-là. Certains de ces cadrans peuvent même être considérés comme des chefs-d'œuvre à cause de leur petitesse, de leur netteté et de la beauté des caractères, qu'on ne peut découvrir, quelques-uns du moins, qu'avec une forte loupe.

Qui n'a entendu parler du Justicier Guillaume Benoit et de ses connaissances extraordinaires en chimie ? Jusqu'à l'âge de 92 ans, il travailla assidument et avec succès à préparer les couleurs pour émaux. On lui doit entre autres la découverte d'un beau pourpre, qu'on a attribué à d'autres savants, mais qui lui revient de droit.

Son fils, Louis Benoit — le Major Benoit — mort en 1825, faisait également de très belles peintures sur émail. Le meilleur noir était celui qu'il avait trouvé et qu'il fournissait à ses confrères de la Montagne et de Genève. Le hasard l'avait rendu botaniste : en cueillant des simples, il devint observateur, se mit à étudier la structure des plantes et commença un herbier qu'il continua et compléta dans la suite avec une patience et une exactitude dignes d'éloges. En cela, il ne faisait que suivre les traces de son père, lequel a laissé une collection d'oiseaux peints, qui a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu le privilège de la voir.

C'est du major Benoit que le pasteur Andrié disait, en 1825, à l'occasion de la mort de ce grand et digne vieillard :

« Il vit dans le cours de son existence bien des changements s'opérer autour de lui ; — il est mort à 93 ans, comme son père qui laissa 93 fils et petits-fils — et, sans être adulateur du temps passé, il s'affligeait de la dégénérescence des mœurs publiques, du progrès du luxe, présage d'un appauvrissement futur ; de l'abus du vin et des liqueurs fortes, abus qui s'accroissait avec une effrayante rapidité, et qu'il regardait comme une source de démoralisation domestique avant-coureur de la démoralisation publique ; enfin de la nature des récréations de la jeunesse que les parents ne surveillaient plus assez.

» Quoique Louis Benoit eût trop de bon sens pour ne pas connaître ses propres défauts et qu'il s'adressât à bien des égards de vifs reproches, il avait le droit pourtant de recommander à la génération actuelle la simplicité des mœurs et la sobriété, car dans tout le cours de sa longue carrière, quelque connaisseur qu'il fût en bons vins, jamais il n'a été vu ni en état d'ivresse, ni même dans cet état de demi-ivresse, que l'on se reproche si peu et qui n'est cependant ni moins honteux ni moins dangereux que l'ivresse même. Il y voyait un abus condamnable des dons du Créateur.

» Par principe d'hygiène, il envisageait la modération dans le manger et dans le boire comme un des conservateurs de la santé et des forces et comme l'un des plus sûrs élixirs de longue vie. Aussi eût-il une verte vieillesse ; à l'âge de passé 70 ans, il allait encore des Ponts chasser au grand marais d'Anet et en revenait le même jour.

» Je le vis, ajoute M. Andrié, le dernier jour de sa vie, et je fus frappé de son éloquence. C'était le chant du cygne. Il me rappela l'éloge qu'il m'avait fait souvent de l'oraison dominicale : « C'est la seule bonne prière, disait-il ; elle est divine ! » Ce furent ses dernières paroles. Il tomba bientôt dans un assoupissement qui le conduisit sans douleur à la mort, disons mieux, à l'immortalité. »

On l'enterra, selon son désir, revêtu de son habit d'uniforme et des signes de son grade militaire. Une seule fosse sépare au cimetière des Ponts ses restes de ceux d'une femme plus vieille encore, Jeanne-Marguerite Perrin, morte à 95 ans, et que 140 personnes vivantes — dont plus de la moitié étaient de son sang — saluaient du nom de mère et de grand-mère à la fin de ses jours. Exemple d'autant plus remarquable de longévité que cette femme avait été frappée de la foudre et relevée pour morte, et qu'elle ne revint à la vie que comme par miracle.

Il y eut en ce temps-là, dans nos Montagnes, beaucoup d'hommes de la trempe des Benoit, père et fils, et dont il faudrait pouvoir aussi rappeler la mémoire. Y en aurait-il autant de nos jours ? — Nous ne voudrions pas l'affirmer.

Fred.

LIBRAIRIE

La prohibition de l'alcool aux Etats-Unis, par le Dr R. Hercod. Edité par la Librairie antialcoolique, Lausanne.

M. Hercod, le directeur bien connu du bureau international contre l'alcoolisme, à Lausanne, est spécialiste dans la question de la prohibition américaine. Il a été une demi-douzaine de fois en Amérique pour étudier la question sur place, et il n'y a plus guère de capitale en Europe où il n'ait pas parlé sur la grande expérience sociale faite aux Etats-Unis. Cette étude sur place lui permet de parler avec une compétence et une autorité que ne possèdent pas plusieurs des publications qui ont déjà paru sur la prohibition américaine. La foi de l'auteur dans le succès final de la prohibition aux Etats-Unis s'affirme dans toutes les pages de sa brochure, mais cela ne l'empêche pas d'insister également sur les très grandes difficultés qui restent encore à surmonter. M. Hercod n'a pas oublié le lecteur en écrivant, et il a eu soin de ne pas l'inonder de statistiques comme c'est souvent le cas dans de pareilles publications ; aussi la brochure peut-elle être recommandée pour sa lecture facile et agréable.

Le chemin qui monte, par Ernest Bovet. — Zurich, Orell Fussli.

Au moment où la cinquième assemblée de la Société des nations encore toute frémissante du grand souffle d'optimisme dont la secouèrent à ses débuts les discours de Mac Donald et d'Herriot est sur le point de fermer ses portes, une constatation réconfortante s'impose à tout esprit non prévenu. C'est que depuis un an l'idée wilsonienne a fait un pas décisif vers le terme, lointain encore peut-être, mais désormais en vue, de sa réalisation intégrale. Ainsi se trouve justifié le titre donné par M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la Ligue des nations, à une série de cinq excellents articles parus de novembre 1923 à septembre 1924 dans la vaillante revue zuricoise « Wissen und Leben » et que la maison Orell Fussli vient de réunir en une brochure de 43 pages.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

—29 sept. Prolongation de sursis concordataire accordée aux Grands Magasins M. Friolet-Jeannet, tissus et confections, au Locle. L'assemblée des créanciers, fixée au 6 octobre 1924, est reportée au 8 décembre 1924, à 14 heures, à l'Hôtel judiciaire du Locle. Délai pour prendre connaissance des pièces auprès du commissaire : dès le 17 novembre 1924.

— Séparation de biens ensuite de faillite entre les époux Willemin Henri-Paul-Constant, horloger, anciennement à La Chaux-de-Fonds, et Willemin née Bouverot Brégite.

— Séparation de biens ensuite de faillite entre les époux Scherler Ernest, laitier-fromager, à La Chaux-de-Fonds, et Scherler née Oppliger Laure.

Publication scolaire

Postes au concours

Dombresson. — Poste d'institutrice de la 2me année primaire mixte. L'examen de concours sera fixé ultérieurement. Entrée en fonctions : 1er novembre 1924. Offres de service jusqu'au 6 octobre 1924 au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'instruction publique.

Môtiers. — Poste d'institutrice pour la classe 2me et 3me années primaires. L'examen de concours sera fixé ultérieurement s'il y a lieu. Entrée en fonctions : 1er novembre 1924. Offres de service jusqu'au 18 octobre 1924, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'instruction publique.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Sous la raison sociale Société Anonyme des Pendules Neuchâteloises Hermann Sandoz-Perrin, il est fondé, avec siège à La Chaux-de-Fonds, une société anonyme ayant pour but l'acquisition et l'exploitation, avec reprise de l'actif et du passif, de l'entreprise à La Chaux-de-Fonds de la maison Hermann Sandoz-Perrin, la fabrication et la vente de pendules, à La Chaux-de-Fonds. Le capital social est de 105,000 francs. La durée de la société est illimitée, et elle est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective de deux administrateurs.

Une excursion dans l'infiniment petit

Toute une pléiade d'astronomes, depuis cinquante ans pour le moins, ont essayé avec succès de vulgariser ce que l'on est convenu d'appeler l'infiniment grand. Le gros public sait maintenant à quoi s'en tenir sur les distances effrayantes qui nous séparent de ces plages lointaines où brillent les étoiles aux confins de la Voie lactée. Devant ces immensités sidérales qui confondent notre imagination, l'esprit reste anéanti et le profane se demande avec inquiétude par quelles méthodes les savants ont réussi à jauger ces étendues que la lumière emploie des dizaines de siècles à franchir.

Mais il est un autre problème aussi angoissant que l'homme est parvenu à résoudre, c'est celui de l'infiniment petit, et dans cet ordre d'idées, il faut bien l'avouer, presque rien n'a été tenté pour mettre nos contemporains au courant de nos acquisitions.

Les philosophes discutaient autrefois sur la divisibilité de la matière : alors que les uns la tenaient pour indéfinie, les autres professaient qu'en réalité toute substance se résoud en particules insécables; de là le nom d'« atomes » donné aux parties constitutives de tous les corps. Un agrégat d'atomes donnerait ainsi des corpuscules appartenant à des substances composées : ce seraient les « molécules ».

Il ne s'agit pas ici d'une discussion d'ordre philosophique; les savants sont généralement des esprits positifs qui ne s'embarrassent guère des subtilités agitées dans les écoles du moyen âge. Voyons donc jusqu'à quel point notre science actuelle nous permet de descendre dans la constitution de la substance matérielle.

On sait depuis longtemps que des batteurs d'or expérimentés arrivent à produire des feuilles de ce métal en lamelles si minces qu'il en faut dix mille pour faire l'épaisseur d'un millimètre. Un atome d'or ne saurait donc posséder un diamètre supérieur à un dix-millième de millimètre.

Mais nous avons beaucoup mieux à vous offrir : certaines parties de bulles de savon mesurées par des procédés optiques rigoureux ont donné des épaisseurs de 6 millionnièmes de millimètres. Dans certaines conditions, il a été possible de rechercher l'épaisseur d'un voile d'huile s'étalant à la surface d'une eau tranquille, et l'on est arrivé à cette conclusion qu'une molécule de ce liquide offre tout juste un poids de un milliardième de gramme. Mais l'huile étant formée de parties connues de carbone, d'oxygène et d'hydrogène, un calcul simple nous a fourni le poids d'un de ces éléments, et savez-vous ce que l'on a trouvé ? Un atome d'hydrogène ne pèse pas un trillionième de trillionième de gramme !

Des procédés de ce genre nous donnent seulement une idée de la petitesse des atomes, leur ordre de grandeur tout au plus ; nos méthodes actuelles nous permettent désormais de préciser bien davantage.

En fait, le diamètre d'un atome d'hydrogène ne dépasse pas 14 centièmes de millionième de millimètre et il faut 29 milliards de milliards de ces atomes pour remplir un centimètre cube à la pression ordinaire. De telles dimensions ne disent rien à notre imagination ; pour nous en faire une idée, nous devons les multiplier. Mettons donc bout à bout nos 29 milliards de milliards d'atomes, nous obtiendrons un chapelet dont la longueur ferait 100 fois le tour de la Terre, soit 4 millions de kilomètres, 10 fois environ notre distance à la Lune !

Tout cela est fantastique et tient des contes de fées, et cependant, après ces découvertes, le savant n'était pas au bout de ses surprises.

L'étude des rayons X, et surtout celle du radium, nous a montré que l'atome, ainsi que l'indiquait son nom, qui veut dire insécable, n'était pas du tout le dernier terme de la divisibilité de la matière, chaque atome est composé à son tour de particules beaucoup plus petites et qui ne se touchent pas ; si nous grossissions un atome et chacun de ses constituants, nous aboutirions à un véritable système sidéral : au milieu se trouverait un corps central, un soleil autour duquel tourneraient des planètes.

Dans l'atome, le soleil s'appelle « noyau », et les planètes ont été baptisées « électrons ». On a pu, dans certaines conditions, pousser plus loin l'analyse et voici ce que l'on a découvert:

Chaque atome possède un noyau qui varie avec l'élément considéré ; le noyau de l'atome de fer n'est pas le même que celui du phosphore ; mais les planètes évoluant autour de tous les noyaux sont d'une substance identique. Ainsi les noyaux diffèrent, mais les planètes-électrons sont toutes les mêmes. Toutefois, le nombre des électrons varie avec la substance considérée.

Un noyau d'hydrogène ne possède qu'un électron ; celui du carbone tient sous son empire 4 électrons ; on en compte 17 pour le chlore, tandis qu'autour du noyau de l'uranium, celui qui en réunit le plus, tournent 92 électrons, rangés en séries sur différentes orbites.

Et n'allez pas imaginer que toutes ces minuscules mécaniques, fort compliquées parfois, vivent très tranquillement rangées côte à côte. Tout ce petit monde est au contraire dans un état de perpétuelle agitation. Chaque électron parcourt sa trajectoire avec des vitesses folles ; aussi, lorsque sous des influences étrangères, il se détache de son système en prenant la tangente, telle une pierre lancée par la fronde, il parcourt l'espace à raison de 60, 100, 150 et parfois 293 mille kilomètres à la seconde.

Comprenez-vous maintenant pourquoi les physiciens parlent sans cesse d'énergie intra-atomique ? Un seul milligramme de matière lancé à la vitesse d'un électron renfermerait une énergie égale à celle qu'emmagasineraient 20 express traînant chacun un poids de 100 tonnes, de quoi démanteler les pics lunaires les plus imposants.

Le jour où l'homme sera maître de l'énergie intra-atomique, il n'aura que faire de la lumière et de la chaleur du soleil, du vent et de la houille blanche et noire. La décomposition d'une tonne d'uranium suffira pour éclairer Paris pendant six années ; celle de la matière contenue dans un obus détruira une ville entière en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire ; du train dont vont les choses, d'ici deux siècles à peine les humains trouveront le moyen de faire sauter la planète qui les porte.

Le rêve que M. Matthews, l'inventeur du prétendu rayon qui tue, sera réalisé ; mais, heureusement, nous n'en sommes pas encore là !

Abbé Th. MOREUX.

La chimie et la restauration des tableaux

Un chimiste hollandais, le docteur G. van der Heen, a fait de très intéressantes recherches sur les meilleures méthodes à employer pour la conservation des tableaux anciens. Il a expérimenté sur les toiles célèbres de Franz Hals, au musée de Haarlem. Ainsi que le constate avec raison M. Gratama, le distingué directeur du Musée Hals de cette ville, les chefs-d'œuvre du maître se détériorent à vue d'œil, malgré l'application des vernis à base de copahu, si vantés par Max von Pettenkofer.

M. van der Heen a prouvé par l'analyse chimique que l'on pouvait enlever les anciens vernis, sans altérer en aucune façon les beaux glacis originaux appliqués par Franz Hals. De cette manière, les tons jaunes désagréables, dûs à l'accumulation excessive des vernis au copahu et à leur résistance « minimum » à l'influence de l'humidité de l'air, disparaissaient peu à peu. De fait le vernis au mastic fut substitué aux produits au copahu et le résultat fut excellent. Un tableau « très mal en point », si l'on peut dire, « les Régents de l'Hôpital de Sainte-Elisabeth » fut nettoyé et restauré merveilleusement. Beaucoup d'autres toiles ont été ou seront ainsi « sauvées ».

Les expériences de M. van der Heen ont en outre prouvé que le système de restauration des tableaux, préconisé par Pettenkoffer et basé sur une régénération à l'alcool suivi d'une application « exclusive » de vernis au copahu, offrait des inconvénients pratiques considérables. En premier lieu, le vernis se ternissait rapidement sous l'action de l'air humide. Puis il ne tardait pas à se produire, selon les variations de l'état hygrométrique de l'air, un fâcheux dégagement d'acides sulfureux et sulfhydrique, qui contribuait à détériorer rapidement les toiles et les couleurs.

En somme, la conclusion pratique à tirer des intéressantes recherches de M. van der Heen, est que les tableaux anciens, insuffisamment protégés par l'action des vernis, sont très dangereusement attaqués par les gaz.

Les outremers sont très sensibles à l'influence de l'acide sulfureux et virent au blanc dans l'air humide ; au contact de ce dernier, et sous l'action de l'acide sulfhydrique, la céruse et le minium prennent une teinte noire caractéristique.

Le jaunissement des résines dépend de l'action de l'acide sulfureux, celui de l'huile de celle de l'acide sulfhydrique.

PALACE

Dès ce soir et pour
7 jours seulement...

UN GRAND FILM D'ART FRANÇAIS

KEAN

ou Désordre et Génie

Une vie d'artiste, filmée d'après la célèbre comédie de ALEXANDRE DUMAS jouée par YVAN MOSJOUKINE.

KEAN

est un pur chef-d'œuvre cinégraphique que la Direction du Cinéma Palace ne saurait trop recommander à son ÉLÉGANTE CLIENTÈLE.

Pour terminer la soirée.....

MAX LINDER
dans
Max part pour l'Amérique
son dernier et plus retentissant succès

Tous les dimanches : Spectacle permanent dès 2 h.

On demande à emprunter

Fr. 50,000.--

pour une industrie prospère et prenant toujours plus d'extension. Placement rémunérateur et de premier ordre. S'adresser au notaire Henri Jacot, rue Léopold Robert 4, La Chaux-de-Fonds.

Le monde élégant

s'adresse à la Teinturerie Lyonnaise et lavage chimique H. Obrecht, rue du Seyon 7, pour la remise à neuf de vêtements en tous genres. Installation spéciale. Renseignements à disposition.

TÉLÉPHONE 12.40

DELVILLANI & SCOCCINI
Ferblantiers-Appareilleurs
successeurs de J. Delgrosso
ont transféré leur atelier
RUELLE DU PORT (A côté du Garage Central) NEUCHATEL
Domicile : Coq d'Inde 3 Téléphone : 4.70

Ils se recommandent à l'honorable clientèle de leur prédécesseur, à leurs amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne leur métier.

HOTEL DU VIGNOBLE - PESEUX

Dimanche 5 octobre 1924, dès 14 heures
Grande kermesse
organisée par le JODLER-CLUB de Peseux
Vauquille au sucre — Jeux divers
Tombola et charcuterie
DANSE DANSE DANSE
Le soir : GRAND CONCERT DE JODLER
Consommations de premier choix. Invitation cordiale.
Se recommandent : Le Jodler-Club et le tenancier.
La fête aura lieu par n'importe quel temps

Restaurant de la gare du Vauseyon

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 1924
Fête d'Automne
dans la grande salle
organisée par la Société «Edelweiss»
Samedi dès 2 h. : **Grande vauquille au sucre**
Dimanche : DANSE - Jeux divers
Bon orchestre Parquet neuf
Se recommandent : La société et le tenancier.

Dimanche 5 octobre, dès 14 heures
DANSE
dans les établissements ci-dessous :

Café du Grütli
Orchestre «LA MOUETTE» Se recommande : le nouveau tenancier, G. Mühlematter.

CAFÉ DE L'UNION - Colombier
Bon orchestre Se recommande : Vve Christinat

Hôtel du Vaisseau - Petit-Cortaillod
Se recommande : G. DUCOMMUN

Restaurant du Pont de Thielle
Orchestre «l'ETOILE»

Hôtel de la Couronne — St Blaise

Hôtel de la Croix d'Or - Vilars
Se recommande Orchestre «LA BLUETTE» G. Gaffner

Hôtel de la Gare — Corcelles
Orchestre Gloria

Restaurant Prahin - Vauseyon
Orchestre «BANT YOU JAZZ»

Musique Ouvrière
Neuchâtel

La Musique ouvrière organise un cours de solfège gratuit. Les jeunes gens désireux d'y participer sont priés de se faire inscrire auprès du tenancier de la Maison du Peuple, de M. Léon Gauthier, Ecluse 29, ou de M. A. Galland, Côte 117.

Orchestre
(Piano, violon et Jazz)
serait disponible pour les vendanges.
Demander l'adresse du No 514 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mme H. AUGSBURGER
Vieux-Châtel 27
a repris ses leçons de métalloplastie, cuir repoussé, pyrogravure, peinture sur porcelaine, etc., et broderie en tous genres.

Entreprise du bâtiment et de travaux publics
BERNASCONI & Cie
ci-devant Bonhôte-Borel
Manège 23 Neuchâtel Tél. 7.56
Asphaltages — Carrelages
Revêtements

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS
Dentiers
Extraction & plombages sans douleur
Consultations tous les jours.
Rue du Seyon 3, vis-à-vis de la Pharmacie Tripet
& Place des Halles, 1
Paris-Dentaire Technicien-Dentiste
Téléphone 782

BATEAUX A VAPEUR

Dimanche 5 octobre
si le temps est favorable
Promenade à l'Ile de St-Pierre

13 h. 45	Neuchâtel	18 h. 30
14 h. 05	St-Blaise	18 h. 10
14 h. 50	Landeron	17 h. 25
15 h. —	Neuveville	17 h. 15
15 h. 15	Gléresse	17 h. —
15 h. 30	Ile	16 h. 45

PRIX DES PLACES (aller et retour)

	I	II
de Neuchâtel	3.20	2.20
de Saint-Blaise	3.—	2.—
du Landeron	2.—	1.20

Promenade à Estavayer

14 h. —	Neuchâtel	18 h. 45
14 h. 10	Serrières	18 h. 35
14 h. 20	Auvernier	18 h. 25
14 h. 40	Cortaillod	18 h. 05
15 h. 05	Ch.-le-Bart	17 h. 40
15 h. 30	Estavayer	17 h. 15

PRIX DES PLACES (aller et retour)

	I	II
de Neuchâtel, Serrières et Auvernier	4.—	3.—
de Cortaillod	3.—	2.—
de Chez-le-Bart	2.—	1.50

Société de navigation.

Eglise Nationale

Dès dimanche 5 octobre, le catéchisme aura lieu à 8 h. 30, et le culte de la Collégiale à 10 h. Pas de changement aux heures des autres cultes.

Les Ecoles du Dimanche de la Ville recommenceront le 5 octobre.

Armée du Salut

Dimanche 5 octobre à 20 heures
Fête des Moissons
Invitation cordiale — Entrée libre

Les bureaux ROBERT LEGLER, Meubles de bureaux, machines à écrire „Underwood" sont transférés à l'Hôtel des Postes, Entrée Ouest, premier étage.

MONSIEUR ou DEMOISELLE

Commerçant cherche monsieur ou demoiselle pouvant coopérer financièrement (Fr. 20,000.—) et activement dans une affaire à rendement assuré. La personne trouverait occupation de bureau, travail intéressant, notion d'anglais si possible ; part aux bénéfices. Faire offres écrites sous chiffres Y. V. 565 au bureau de la Feuille d'Avis.

CAFÉ-RESTAURANT DU THÉATRE NEUCHATEL

Saison d'Hiver
à partir du 1er octobre
Tous les jours de 16 h. à 18 h. et de 20 h. 30 à 23 h.
Grands Concerts
donnés par le NOUVEL ORCHESTRE
Musique classique et moderne

Qui voudrait s'occuper de la location de
costumes de masques ?
Ecrire à *E. Räber, Poste restante, Neuchâtel.*

COURS DE SAMARITAINS

La Section des Samaritains (Messieurs) de Neuchâtel organise un Cours de samaritains qui sera donné par M. le Dr H. Schinz, au collège des Terreaux-Annexe, les mardi et vendredi de chaque semaine, du 14 octobre 1924 au 19 décembre 1924.

Les personnes qui désireraient suivre ce cours sont priées de se faire inscrire jusqu'au 8 octobre 1924 auprès de MM. Fritz Pierrehumbert, Collège de la Maladière ou Georges Bertholet, Côte 6, moyennant une finance d'inscription de Fr. 3.—.

LE COMITÉ.

Marc DURIG
à Bôle
Masseur spécialiste diplômé
Reçoit tous les jours, mardi excepté.
Téléphone 17

ENGLISH
Miss Priestnall
LOUIS FAVRE 1

Mariage

Monsieur, 42 ans, fortuné, sérieux, désire faire connaissance d'une demoiselle ou dame de 27 à 40 ans, bonne ménagère, caractère aimable, fortunée, de bonne famille et instruite en vue de mariage. Discrétion absolue. Joindre photographie. — Ecrire sous P 2665 N à Case postale 294, Neuchâtel.

Pour toutes réparations de potagers, fourneaux, calorifères, lessiveries, s'adresser à
Henri Jährmann
Ribaudes 37 — Téléphone 13.05
Atelier Parcs 48 — Téléph. 2.15
Fournitures et pose de tuyaux de fumée. Potagers d'occasion.
Se recommande.

Berner Stadttheater

Sonntag, den 5. Oktober 1924
Nachm. von 2 bis 5½ Uhr
EGMONT
Trauerspiel in fünf Aufzügen von Joh. W. v. Gœthe
Musik von L. van Beethoven
Opernpreise
Abends von 8 bis 10¾ Uhr
Eine Nacht in Venedig
Komische Oper in drei Akten von Joh. Strauss
neue musikalische Bearbeitung von E.-W. Korngold
Opernpreise

Café-Restaurant des Alpes

Tous les samedis
TRIPES
Tous les jours à toute heure
Choucroûte garnie, Escargots
Dîners, Soupers, Restauration
Les meilleurs crûs. La meilleure cuisine bourgeoise.
Billard remis à neuf

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi
gâteau au fromage
ancienne renommée co
Tous les samedis
TRIPES
Se recommande C. Studer

Eglise Indépendante

LA VENTE projetée par la paroisse de Neuchâtel aura lieu D. v. du 21-24 octobre, au Bâtiment des Conférences. Cette vente est rappelée aux amis de l'Eglise. Tous les dons en nature et en argent, les produits alimentaires, les fruits et les légumes seront reçus avec joie par les dames du Comité et par Mme Henri Perregaux, Avenue de la Gare 5.

Le concours fédéral de chevaux
du syndicat M. D.
aura lieu jeudi 9 octobre, à 9 heures, à Neuveville. Apporter les certificats de naissance et de saillie ainsi que les bons de primes.
Les certificats de naissance pour juments et pouliches lesquelles n'ont pas été primées en 1923 doivent être envoyées jusqu'au 7 octobre à M. Wälchli, vétérinaire, à Neuveville.

Atelier de reliure - Seyon 4
ALEXANDRE BOUVIER
a repris ses occupations
Travaux d'art et courants - Fabrication de papiers de gardes
Vente de papiers à la Rose d'Or, aux Librairies Attinger et Payot, chez Mme Beck et à l'atelier.

„SENNRUTI"
DEGERSHEIM TOGGENBOURG 900 m. d'alt.
Etablissement le mieux installé pour cures de soleil, hydrothérapie, régimes.
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Cures efficaces : Artério-sclérose. Goutte. Rhumatisme. Anémie. Maladies des nerfs, du cœur, des reins, des voies digestives. Diabète. Convalescence de grippe, etc.
PROSPECTUS ILLUSTRÉ
F. DANZEISEN-GRAUER. Dr-méd. von SEGESSER.

ROTONDE - NEUCHATEL
Tournée Krasensky
DIMANCHE 5 OCTOBRE 1924 - Matinée à 3 heures :
Le Comte de Luxemburg
Musique de Lehar
Soirée à 8 heures 30 :
Schwarzwaldmädel (La jeune fille de la Forêt Noire)
PRIX DES PLACES : Fr. 4.40, 3.30, 2.20, 1.65. — Location chez Fœtisch et à l'entrée.

LA ROTONDE — NEUCHATEL
SAMEDI 4 OCTOBRE, à 20 h. 15
GRAND CONCERT
donné par
«STOCKER SEPP» I Unterwaldner Bauernkapelle, Zurich, unter freundlicher Mitwirkung vom bestbekannten Humoristen Ruedy SPRING
Entrées : Fr. 2.20, 1.65. — Programmes 20 c., en vente chez Fœtisch et le soir à l'entrée.

Café Prahin, Vauseyon
Dimanche 5 octobre
Grande kermesse -- Danse
Nouvel orchestre **Bant You Jazz**
Samedi dès 14 heures
Répartition au sucre et saucissons
Jeux divers — Bonnes consommations
Se recommandent : LE VAUSEYON SPORT et le tenancier.

PELOUSE DU MAIL
Dimanche 5 octobre
GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE
organisée par le Vélo-Club Neuchâtel

PROGRAMME

1. Course cycliste éliminatoire.
2. Course aux valises.
3. Course de motocyclettes.
4. Course d'obstacles pour petites voitures automobiles (Gymkana).

Entrée : 50 centimes

Dans la salle du Restaurant du Mail, DANSE dès 2 heures
ORCHESTRE PELATI

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

A VENDRE
Le calendrier 1925
La famille heureuse
au prix de 1 fr. 80
sera vendu au profit du „Camp de Vaumarcus" par le soin des membres de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens.

Pour les Bals masqués et Travestis des Vendanges

COLLERETTES tarlatane unie, noire blanche et couleurs, 2.50 **1.75**

COLLERETTES tarlatane deux tons et bordées galon argent ou or, 5.25 2.95 2.85 **2.50**

COLLERETTES organdi noir, blanc et couleurs unies bordées noir, très chic, 7.50 **6.95**

COLLERETTES organdi noir, blanc et nuances changeantes en mauve, rose, jaune, vert, 8.50 **7.75**

LOUPS sans bavette
en satinette couleurs, la pièce —.55 **-.45**
en satin et velours noir et couleurs, la pièce —.80 **-.75**
en velours noir doublé satin blanc, très belle qualité, la pièce 2.25 **1.75**

LOUPS avec bavette
en satin coton, couleurs assorties, la pièce —.95 **-.70**
en satin belle qualité, teintes assorties, la pièce 1.50 **1.--**
en velours noir, avec bavette satin ou dentelle, la pièce 2.10 **1.50**

Serpentins le paq. de 20 roul. **-.45**

Tarlatane	unie, filet or ou argent, toutes teintes, largeur 45 cm. le mètre	-.55
Tarlatane	unie, grand choix de coloris, largeur 100 cm., le mètre	-.65
Lamé or	argent et couleurs, largeur 60 cm. le mètre	1.85
Tarlatane	rayures bayadères, très nouveau, largeur 60 centimètres, le mètre	2.50
Brocart	pailleté, pour jolis costumes, largeur 60 cm., le mètre	3.50
Satinette	unie, tous coloris, largeur 75/80 centimètres, le mètre 2.25	1.65
Satin tramé	nuances de circonstance, largeur 60 cm., le mètre 4.50	3.45

Grelots, bracelets, diadèmes, colliers perles blanches et or, boucles d'oreilles
Châles paysans 6.90 Album pr travestis 1.75

CALOTTES de pierrots, feutre noir et blanc, avec et sans pompon, 1.40 **1.10**
CALOTTES soie, avec pompon, en noir ou blanc, **3.50**
CHAPEAUX pointus, en feutre et satin, teintes et façons diverses, 3.95 2.75 2.45 **1.55**
PERRUQUES blanches, pour marquis et marquises, 2.95 2.75 **2.45**

MASQUES toile ou cire, sujets variés, la pièce depuis **-.45**
GALONS métal, or ou argent, la pièce de 10 m. 1.65 1.35 1.15 **-.80**
POMPONS soie noire et couleurs, la pièce depuis **-.25**
DIADÈMES en sequins, la pièce 3.45 1.95 1.65 **1.45**
ÉTOILES ou demi-lunes or et nrgent, la pièce **-.25 -.15**

BAS DE SOIE ravissants coloris

Aux Armourins S.A. Neuchâtel.
Voir notre vitrine spéciale

Toile lingerie

No 694	Schirting qualité d'usage, 80 cm.	le m.	—.95
No 515	Cretonne bonne qualité, 80 cm.	»	1.25
No 695	Madapolam qualité forte, 80 cm.	»	1.55
No 290	Toiles des Vosges art. recommandé, 80 cm.	»	1.65
No 281	Cretonne forte, gros grain, 80 cm.	»	1.55
No 613	Cretonne extra forte pour lingerie de messieurs, 80 cm.	»	1.85
No 421	Macco fin, jolie qualité, 80 cm.	»	1.75
No 696	Macco, grain un peu plus gros, 80 cm.	»	1.85
No 423	Macco extra supérieur, 82 cm.	»	2.45
No 697	Batiste mercerisée, 115 cm.	»	1.85
No 607	Nansouc qualité prima, 100 cm.	»	2.45
No 690	Croisé extra solide, recommandé pour caleçons de messieurs et blouses de laboratoire, 82 cm.	»	2.65

Envois d'échantillons.

V. Micheloud, Neuchâtel
Maison spéciale de Blanc

EXCELLENT
CIDRE DOUX
livré en fûts prêtés à partir de 50-60 litres aux prix du jour par la
Grande Cidrerie Bernoise à Worb
Téléphone Worb No 70 JH 774 B

POLITIQUE

SOCIÉTÉ DES NATIONS

La protestation chinoise

GENEVE, 2. — La délégation chinoise à la Vme Assemblée de la S. d. N. a déposé la déclaration suivante :

« Comme l'année passée, l'Assemblée de la S. d. N. a adopté, en septembre dernier, une recommandation relative au principe géographique dans la répartition des six sièges non permanents du conseil de la S. d. N. : grande est la déception de l'Asie en subissant pour la seconde fois l'injustice criante de ne pas être représentée au conseil, qui devrait être cependant une représentation mondiale, afin de sauvegarder le principe d'universalité et d'égalité de la Société, dont l'autorité morale et universelle ne saurait augmenter autrement.

Cette méconnaissance ou négligence du droit légitime de l'Asie pourrait nuire à la Société et la responsabilité n'incombera certainement pas à l'Asie ou aux Etats asiatiques, si ce continent ou sa plus grande partie commence à se désintéresser des œuvres de la Société des nations. »

La Hollande veut voir

LA HAYE, 2 (Havas). — En ce qui concerne le protocole de sécurité armée de Genève, on apprend que, quoique ce projet marque un progrès important et mérite d'être recommandé, le gouvernement hollandais a cru devoir, pour certaines raisons, se réserver encore l'occasion de l'étudier avant de s'engager.

La France et l'article 36

Il importe de souligner qu'en signant non seulement le protocole, mais encore la clause facultative de l'article 36 du statut de la Cour internationale de justice, la France a accepté la juridiction obligatoire de la Cour, dans tous les conflits d'ordre juridique, même au cas où le protocole n'obtiendrait pas le nombre nécessaire de ratifications.

La France est la première grande puissance qui signe la clause facultative. Les autres Etats qui y ont adhéré sont l'Autriche, le Brésil, la Bulgarie, la Chine, le Danemark, l'Esthonie, la Finlande, le Haïti, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse et l'Uruguay.

Le traducteur plein de tact

A l'Assemblée de Genève, M. Camerlynck a fait l'admiration du public par ses traductions impeccable et rapides des plus difficiles discours. Ce fut à lui qu'échut la tâche de traduire le grand discours de M. Mac Donald. Le Premier britannique avait eu une allusion malheureuse pour la Haute-Silésie dont l'Assemblée tout entière avait frémi. Arrivé à ce passage du discours, M. Camerlynck, sans avoir l'air de rien, dit en regardant M. Mac Donald qui avait déjà regagné sa place :

« Que l'orateur m'excuse. Je n'ai pas très bien compris la phrase. Veut-il la répéter ? »

M. Camerlynck donnait ainsi à M. Mac Donald une chance unique de rectifier ses imprudentes paroles. Mais le représentant de la Grande-Bretagne n'en usa pas, et il répéta ce qu'il avait dit. Il n'en fut pas moins obligé de rectifier par la suite officiellement.

GRANDE-BRETAGNE

Moscou et la Géorgie.

LONDRES, 2. — A la Chambre des communes, répondant à une question, le sous-secrétaire aux affaires étrangères dit :

— Ainsi qu'il l'a déjà déclaré, le gouvernement anglais reconnaît l'autorité du gouvernement de Moscou sur la Géorgie. En conséquence, il estime que la situation de la Géorgie est une question de politique intérieure soviétique russe.

(On n'est plus au temps de Gladstone.)

AFRIQUE DU SUD

Inquiétudes pour l'avenir

On mande du Cap :

Le rapport du recensement que vient de paraître est défavorable en ce qui concerne le nombre des blancs vivant en Afrique du sud. Il démontre l'accroissement des populations indigènes dans les Etats de l'Union par rapport à la population blanche, bien que l'épidémie d'influenza ait fauché en 1918, 500,000 indigènes, fait encore inconnu jusqu'ici.

La conclusion est que la population blanche ne pourra se maintenir en Afrique qu'en demandant de l'aide à l'étranger. Si celle-ci fait défaut, on devra abandonner tout espoir de maintenir la civilisation blanche, si ce n'est comme celle d'une minorité qui irait en diminuant en face d'une majorité croissante et finalement écrasante. Les blancs se verraient alors forcés d'abandonner leur domination ou même d'abandonner le pays. Dans trente ans, d'après les chiffres actuels, les blancs dans l'Afrique du sud seront au nombre de 4,500,000, tandis que la population indigène aura augmenté de 13,000,000.

ÉTRANGER

Une trouvaille à Christiania. — On a découvert mercredi dans les caves du palais de justice un paquet de dynamite pesant environ un kilo. Une mèche était fixée au paquet et l'un des bouts était brûlé.

Une brute. — On apprend de New-York que des enfants avaient pris l'habitude de jouer dans le cimetière de Camden et d'y détériorer des fleurs. Irrité, le gardien prit un fusil chargé de gros plombs, et, rencontrant un groupe d'enfants dans le cimetière, il tira deux fois dans leur direction. L'un des enfants fut transporté mourant à l'hôpital, six autres furent grièvement blessés. Le gardien a été arrêté.

Un cambriolage interrompu. — A Gênes, dans la nuit de mercredi à jeudi, des cambrioleurs ayant pénétré dans les bureaux de la compagnie de navigation Lloyd Mediterraneo s'apprêtaient à faire main basse sur le contenu du coffre-fort qu'is venaient d'ouvrir et qui renfermait 140,000 lires en argent, 26 millions de lires de valeurs et 100,000 lires de bijoux, lorsqu'ils furent mis en fuite par l'arrivée inopinée du comptable de la maison.

Le pétrole synthétique. — Au cours de la séance tenue jeudi, à Paris, par le congrès des carburants synthétiques, un professeur français a annoncé qu'en partageant des huiles végétales et animales, il a réussi à reconstituer le pétrole avec tous ses éléments tel qu'il existe dans l'état minéral.

CINÉMA DU THÉATRE
Ce soir : Spectacle à 8 h. 30
LE BERCEAU DANS LA NEIGE
avec Dorothy Dalton
LA DURE ÉCOLE
avec Jack Holt
C'est un programme Paramount

Un appel du gouvernement tessinois

BELLINZONE, 3. — A la suite de la catastrophe du val Maggia, le Conseil d'Etat du Tessin vient de lancer un appel où il dit notamment :

« La catastrophe du 29 septembre est autrement plus grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord. D'autres vallées tessinoises ont souffert du fléau. D'autres régions, d'autres villages, s'ils ne présentent pas les ruines de Someo, ont subi des dommages dont l'importance, vu la pauvreté de la population, présentent une gravité exceptionnelle.

» A Aurigeno, où le cadavre d'une femme gît encore sous les décombres, à Mogheno et à Maggia, villages de la même vallée, champs et prés ont été couverts d'une épaisse couche de pierres, creusés de profonds fossés. Des étables ont été détruites, les récoltes sont perdues. Dans la vallée d'Onsernone, tous les villages ont été éprouvés. Les éboulements s'y sont produits par centaines, ont démoli des étables et quelques-uns même ont tué des bestiaux, emporté avec les récoltes la terre cultivable. La campagne de Loco et de Gresso est ruinée. Les routes et les sentiers ont disparu ; il n'en reste presque plus rien.

» Sur les montagnes, les éboulements ne se comptent plus. C'est une inexorable dévastation. Dans un pays plus riche, les dommages seraient facilement réparables, mais ici, l'état économique de la population rend la situation des plus critiques. Dans le val Onsernone, la plupart des jeunes gens émigrent. A la maison, il ne reste que des vieillards, des femmes et des enfants. Tous s'occupaient aux pâturages et à la culture des pommes de terre et du seigle. A Loco, il y a quelques vignobles ; le maigre terrain qui entoure le village produit le foin indispensable à l'hivernage des bestiaux et retient les familles dans la vallée. Sans ce terrain, elles ne pourraient plus nourrir les bêtes et devraient, par conséquent, abandonner le pays. Or, maintenant que sont en grande partie détruits les pauvres champs, c'est la ruine pour toute la vallée. »

Le Conseil d'Etat insiste donc sur l'urgence des besoins et met sa confiance dans la générosité et la solidarité de la Confédération et de tous les Suisses.

SUISSE

Baisse du charbon. — La réduction du tarif d'exception No 20 pour le transport des charbons, telle que la direction générale des C. F. F. l'a entreprise, ne vaut pas seulement pour les distances jusqu'à 50 kilomètres : les transports à plus longue distance bénéficient en outre d'une nouvelle réduction de taxe. La réduction des recettes ainsi occasionnée, est évaluée à 2,5 millions. Les émoluments d'expédition sont dès lors fixés pour 100 kilos à 12 centimes pour les distances de 1 à 30 kilomètres, à 16 c. pour 31 à 40 km., et à 20 c. pour plus de 40 km. ; les taxes de parcours pour 100 kg. sont fixées à 10 centimes par kilomètre de 1 à 100 km., à 72 centimes de 101 à 200 km., à 36 c. de 201 à 300 km. et à 33 c. pour les distances supérieures à 300 kilomètres.

Cette mesure ne manquera pas de satisfaire aussi bien l'industrie que le particulier, car on obtient de la sorte une réduction sur le prix du charbon.

Le tribunal administratif. — Au cours de la séance de jeudi matin, M. de Rabours a déposé sur le bureau du Conseil national la demande d'interpellation que voici :

Est-il exact qu'à la suite de divergences de vues entre certains des membres du Conseil fédéral sur le projet de loi instituant un tribunal administratif, tel qu'il est prévu à l'article 114 b de la Constitution fédérale, le dit projet ne serait pas soumis aux délibérations des Chambres dans le courant de la présente législature ?

Voici des années et des années que sous tous les prétextes possibles, le Conseil fédéral retarde la création de ce tribunal, pourtant décidé par le vote populaire.

BERNE. — Au Grand Conseil bernois vient d'être déposée la motion suivante, signée par MM. Grimm, Schneeberger et Bucher, du groupe socialiste :

« Le Conseil exécutif est invité à présenter le plus tôt possible au Grand Conseil un projet de revision de la loi sur la Banque cantonale dans ce sens: premièrement de l'octroi au Grand Conseil d'un droit de contrôle sur la gestion et les comptes de la Banque cantonale, secondement d'une séparation bien nette des fonctions et compétences du Conseil exécutif d'une part et de celles des autorités de la Banque d'autre part. »

— A Langenthal, jeudi, au cours d'une manœuvre, M. Jordi, de Schoren, employé de chemin de fer, ayant voulu sauter d'un vagon, tomba sous les roues qui lui passèrent sur le pied gauche. A l'hôpital où on le transporta immédiatement, l'amputation de la jambe a été jugée inévitable.

SCHAFFHOUSE. — Le tribunal cantonal schaffhousois vient de prononcer l'acquittement du passeur Emil Fehr, de Rüdlingen, qui, le dimanche de Pentecôte, promenant un groupe de jeunes gens sur le Rhin, avait heurté un pont, ce qui causa la mort de cinq personnes. L'accusation soutenait l'homicide par imprudence.

ZURICH. — Alors qu'une automobile était garée au haut de la rue des Narcisses, à Zurich, un garçonnet de 5 ans, monté sur le siège, en desserra le frein à main. Le véhicule se mit à descendre à toute allure la rue montueuse, faucha une ballustrade, et donna dans l'angle d'une maison, d'où il rebondit dans le jardin attenant. L'automobile est hors d'usage. L'enfant avait pu, heureusement, sauter du véhicule avant qu'il prît de la vitesse.

GRISONS. — Après clôture des négociations avec le cartel des banques et avec l'Union des banques cantonales, le canton des Grisons met en souscription un emprunt 5 et demi pour cent de 11 millions, au cours de 99,50, pour les besoins des dettes flottantes.

Le Conseil d'Etat du canton des Grisons, considérant la situation particulière, ainsi que la crise et le chômage étendu qui pourraient se produire au cours de l'hiver, demande instamment au Conseil fédéral de ne pas abroger les restrictions d'importation de certains genres de bois et de réintroduire des restrictions abrogées au mois de février 1923.

VALAIS. — Un ouvrier italien, Francesco Martich, âgé de 28 ans, était employé à l'Illsee Werke, dans la vallée de Tourtemagne. Alors qu'il huilait un concasseur, il fut happé par la courroie de transmission qui l'entraîna par la tête et les bras. On arrêta immédiatement la machine pour ne trouver qu'un corps absolument broyé. La mort avait dû être instantanée. La victime était l'aîné et le soutien d'une famille de dix enfants. Il habitait à Ober-Ems.

CONSTIPATION, manque d'appétit, aigreurs, lassitude générale, etc., sont combattues par les Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt. La boîte Fr. 2.— dans les pharmacies. J H 2515 S

FRIBOURG. — Mardi, à Fribourg, le docteur Clément se trouvait au monastère de la Maigrauge où il procédait à une opération chirurgicale. Il se lavait les bras et les mains dans l'éther, quand, tout à coup, le liquide volatil prit feu, enveloppant d'un jet de flamme M. Clément. Une petite lampe, laissée allumée dans un coin de la chambre et que M. Clément n'avait pas remarquée, avait causé la déflagration de l'éther.

Brûlé aux mains et au visage, M. Clément s'en tire cependant sans blessures graves. Les yeux n'ont pas été atteints et l'éminent chirurgien a déjà repris ses occupations.

VAUD. — La foire d'Oron du 1er novembre comptait quelque 300 pièces de gros bétail, une vingtaine de chèvres, 7 moutons et une quantité de porcs. Ces derniers seuls avaient une tendance à la baisse ; on paya de 80 à 100 fr. la paire de dix semaines. La génisse reste chère ; cependant le marchand la regarde d'un œil d'envie. Les transactions sont pénibles et lentes, quand on estime de 2 fr. 50 à 3 fr. le kilo, poids vif. La bonne vache de garde se maintient dans les prix de 1200 à 1400 francs. Le mauvais temps est malheureusement venu entraver un peu les opérations.

La gare de Châtillens a expédié une trentaine de vagons de bétail.

— Un chasseur de 73 ans, M. Ruchat, poursuivait un faisan dans le bois de Chevroux, près de Payerne, lorsqu'un de ses camarades tira sur l'oiseau, mais atteignit M. Ruchat masqué par une haie. Il a été assez grièvement blessé.

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat de Genève vient d'élaborer un statut du corps enseignant primaire et secondaire dont les articles les plus importants disent que la nomination est faite à l'épreuve et que le délai peut être prolongé tacitement ou expressément ; que la nomination des membres est faite pour une durée de 6 ans ; que le congé peut être donné en tout temps aux membres du corps enseignant, quelle que soit la durée de leur nomination si leur enseignement laisse à désirer ou si leur santé ne leur permet pas de donner régulièrement leur enseignement.

Le Grand Conseil examinera ce projet dans sa prochaine séance.

Causerie agricole

A propos du concours agricole à Cernier

Il y a douze ans que la Société d'agriculture du Val-de-Ruz, toujours allante et prospère, organisait, à Dombresson, un concours général agricole, comprenant, outre le jeune bétail bovin, une exposition des produits du sol, de l'apiculture, et des instruments et machines. Cette année-ci, la rotation entre les six sociétés d'agriculture de district donnait à celle du Val-de-Ruz l'autorisation d'organiser une loterie de 8000 billets, et, à cette occasion, il fut décidé d'ajouter au concours annuel ordinaire de jeune bétail bovin l'apiculture, les produits du sol (céréales, tubercules, racines, légumes, fleurs, fruits) et les instruments et machines. Il semblait utile et opportun de passer en revue ce que notre vallée produit actuellement, et de montrer aux agriculteurs quelques-unes des nouvelles machines en usage dans quelques exploitations.

La loterie qui s'est tirée lundi matin 29 septembre comportait 450 lots, dont le premier est un semoir à engrais. La vente des billets s'est opérée facilement, et la demande a dépassé l'offre, et de beaucoup.

Samedi matin, de 8 à 9 h., le champ de foire de Cernier était envahi par environ 200 pièces de jeune bétail bovin, de 6 mois à 2 ans, divisées en cinq catégories, que huit de nos meilleurs experts du canton eurent vite fait de classer, au « juger », une méthode dont on a dit beaucoup de mal, et qui dure toujours, parce que c'est peut-être la meilleure, et, en tous cas, la plus expéditive. Le jury a décerné, au total, 184 récompenses, soit 50 primes de première classe, 66 de deuxième classe, et 68 de troisième. Parmi les lauréats, à côté des étables qui ont une réputation justement méritée, nous constatons avec plaisir les succès remportés par le bétail de plusieurs petits agriculteurs. Nous les enregistrons et les soulignons avec la plus entière satisfaction.

Disons encore que le tiers environ des animaux exposés avaient des certificats d'ascendance, que l'on récompense par un franc de prime supplémentaire.

La plupart des éleveurs ont une entière confiance dans les experts et acceptent volontiers leur verdict. Mais il en est d'autres qui voient leurs animaux supérieurs aux autres. C'est très humain, et c'est très vieux; voyez la fable de « La chouette et ses petits » !

Le temps étant devenu très maussade, le comité de la société a eu la sagesse de faire une entorse au programme en licenciant les animaux dès midi et demi. A les voir prendre le chemin de la maison, cette mesure paraissait être de leur goût. Toutes les charités ne sont pas de pain !

Ces petites expositions se terminent toujours par un banquet. Malgré le mauvais temps, celui de cette année fut très gai. Excellent menu, très abondant, pas trop de discours et beaucoup de productions diverses.

Si vous voulez bien, et sans marcher dans les plates-bandes de votre chroniqueur ordinaire, entrons dans la halle de gymnastique pour admirer les produits du sol et l'apiculture. Autrefois, on exposait des légumes, des tubercules et racines, des fruits, etc., sans dénomination spéciale, ou alors avec des désignations comme celle-ci : « Poireau monstrueux de 40 ans » ! pour Carentan. On peut se tromper de ça et être un excellent producteur de poireaux... et fournisseur de saucisses au foie... véritables !

Les fruits sont parfois difficiles à déterminer et les pomologues, même les plus malins, s'y trompent parfois. Suivant les années, le sol, l'exposition des arbres fruitiers, l'altitude, il y a des différences parfois très accentuées.

Ainsi un « Calville blanc », ou même une « Reinette du Canada », qui se sont développés au Val-de-Ruz, dans un climat qui ne leur convient pas, ne sont pas comparables à leurs congénères du Valais, comme grosseur, comme formes et comme coloration. Ce sont des fruits qui ne se ressemblent pas et dont la saveur est aussi toute différente.

Il n'est, au fond, pas facile, comme on le croit, d'arboriser un verger et de faire un choix très judicieux d'arbres fruitiers dont la plantation est recommandable. On se laisse tenter par de beaux fruits, mais ils ne sont pas de garde, et il faut se presser de les consommer. Surtout pas trop de poiriers, dont la maturité du fruit s'accomplit dans l'espace de quelques jours. On entend souvent dire : « Nos poires nous gagnent » ! Plantons des arbres qui donneront des fruits de longue conservation et bien attachés aux rameaux, car, dans un pays comme le nôtre, il faut compter avec le vent.

L'arboriculture n'a pas dit son dernier mot, malgré les progrès réjouissants accomplis depuis une trentaine d'années. Si nous nous reportons à cinquante ou soixante ans en arrière, et lorsque nous comparons les variétés d'autrefois à celles d'aujourd'hui, il y a une sensible différence.

Les vergers d'alors nous donnaient le « capendu », — une excellente petite pomme, peut-être trop abandonnée, — la « pomme tardive », le « rambour », le « tord queue », la « pomme sauge », dont on faisait des schnitz, le « calville rouge », et, en fait de poires, des « cuvettes », des « poires coton », des « poires à la livre » et des « cannepires ».

Comme on n'avait pas d'argent pour acheter des « vecs sucrés », des « miches » ou des « croissants », ainsi que c'est courant aujourd'hui, on nous donnait, comme « dix heures » d'écoliers, des petites pommes — surtout des « capendus », — dont on se régalait, et le soir, avant de se coucher, on croquait volontiers une pomme, bien souvent comme pour « tromper la faim » !

Dans quelques vergers... aristocratiques, il y avait des arbres qui fournissaient des variétés, à nous inconnues, et dont on n'avait que le regard... sauf, par-ci, par-là, un petit larcin de maraudeur : la poire à « Madame l'ancienne », le pruneau « au justicier », la prune « au président », la pomme « à l'ancien Jean-Henri ».

En fait de prunes, connaissez-vous la « prune de Chézard », exquise et de grand rendement ? et l'on a conservé dans nos vergers « la berudge », dont on fait des gâteaux appréciés, une excellente confiture et une « eau-de-vie » qui laisse loin derrière elle toutes les autres, au dire des amateurs.

Me voilà lancé dans quelques souvenirs d'enfant... un peu maraudeur, je l'avoue sans honte, quand j'entends près de moi un contribuable, auquel on a sans doute majoré son bordereau d'impôt, qui s'écrie en voyant des carottes longues comme ceci et grosses comme ça :

— Dis donc, Georges, on ferait bien de les envoyer à l'inspectorat des contributions ?

Et Georges de répondre :

— On les trouverait peut-être encore trop petites !

On rit et on passe à d'autres visions. Nous sommes à l'apiculture; des bocaux de miel coulé, ça ne me dit pas grand chose; mais un rayon de miel, bien jaune et bien doré : je vois immédiatement une nappe blanche, une miche de pain frais, du beurre appétissant et une tasse de café au lait... et j'oublie les carottes et toutes les autres « grosses légumes » !

Pour finir, une petite histoire que je m'en voudrais de ne pas vous conter : Robert des Oiseaux, de joyeuse mémoire, quand on lui présentait un oiseau d'une espèce peu commune, disait sans hésiter : Ça, c'est un « rarelet » ! J'ai comme voisin un excellent ami, pomologue avisé à ses heures, qui n'est pas plus emprunté que Robert des Oiseaux. L'autre soir, je lui tends une pomme que j'allais manger :

— Connais-tu cette variété ?

Il la regarde, la tourne, la retourne :

— Ça, c'est la « pomme véreuse » !... Variété pas recommandable !

J'ai deux arbres à remplacer dans mon petit verger, aussi ai-je soigneusement noté : « pomme véreuse », pas recommandable. J'aurai grand soin de le dire à mon jardinier !

E. BILLE.

N. B. — Les fruits, une partie des fleurs et la plupart des légumes exposés ont été conduits à l'hôpital de Landeyeux. On a pensé à nos chers malades. Merci à tous les donateurs.

Et enfin, oui, j'ose bien vous le dire : lundi soir, Mme Arthur Fallet-Mosset, de Dombresson, est venue m'apporter un superbe bouquet de fleurs montées avec un goût tout artistique ! « Pour vos peines, Monsieur le commissaire de l'exposition, m'a-t-elle dit, et que ces fleurs vous égaient pendant quelques jours ! Un gros merci ! » Il y a encore des braves gens au monde !

E. B.

Comparaison de la valeur nutritive
de boissons fortifiantes
A = Bouillon
B = Cacao
C = Lait
D = Cacao au lait
E = Ovomaltine
En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.—
Dr A. WANDER S.A. BERNE
OVOMALTINE force et santé!

AVIS TARDIFS

VILLE DE NEUCHATEL
La place d'
Inspectrice de l'assistance
de la Ville est mise au concours.
Adresser les offres détaillées, jusqu'au 11 octobre 1924, à la Direction de l'Assistance, Hôtel municipal.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
PLACE D'ARMES 1
Dimanche 5 octobre 1924
9 h. ¾. **Culte et Ste Cène.**
20 h. **Réunion d'évangélisation** présidée par M. Paul TISSOT, évangéliste.
DANS L'ABIME
Invitation cordiale à chacun

Union Commerciale
Lundi 6 octobre 1924
au LOCAL, Coq d'Inde 10
Séance d'organisation de
la Section de gymnastique, messieurs.
» » » dames.
Tous les membres sont cordialement invités à participer à ces sections.
Le Comité.

Hôtel Bellevue - Auvernier
Dès aujourd'hui, tous les samedis
TRIPES

Stade du Cantonal F. C.
Dimanche 5 octobre à 15 h.
Signal I - Cantonal II
(Lausanne)
Entrées : Dames et messieurs, Fr. 0.70 ; enfants, écoliers, Fr. 0.30.

SAISON D'HIVER
1924-1925
LE RAPIDE
Horaire répertoire
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
En vente dans tous nos dépôts
Prix 50 centimes

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

29. Eric-Gilbert, à Paul Huguenin, agriculteur, à La Brévine, et à Alice-Marguerite née Grezet.

30. Rolf-Marcel, à Raphael Lüthy, mécanicien, et à Maria-Suzanne née Borel.

Arlette-Claudine, à Samuel Bubloz, professeur, au Caire, et à Jeanne-Marguerite née Bornand.

Frédéric-Jean, à Friedrich-Gotthelf Blatter, maître boulanger, et à Rosa-Emma née Etter.

Cultes du Dimanche 5 octobre 1924

EGLISE NATIONALE

8 h. 30. Temple du Bas. Catéchisme. M. P. DUBOIS.
10 h. Collégiale. Prédication. M. A. LEQUIN.
10 h. 30. Terreaux. Prédication. M. P. DUBOIS.
20 h. Terreaux. Méditation. M. E. MOREL.

Paroisse de Serrières

8 h. 45. Ecole du dimanche.
9 h. 45. Culte. M. Fernand BLANC.
10 h. 45. Catéchisme.

Hôpital des Cadolles

10 h. Prédication. M. E. MOREL.

Chapelle de la Maladière

10 h. Culte. M. JUNOD.

Alliance évangélique

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle

Deutsche reformirte Gemeinde

9 ½ Uhr. Unt. Kirche. Predigt. Pfr. BERNOULLI.
10 ½ Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
10 ¾ Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagschule.

VIGNOBLE

9 Uhr. Colombier. Pfr. CHRISTEN.
14 Uhr. St-Blaise. Pfr. CHRISTEN.
20 Uhr. Bevaix. Pfr. CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle. Luc XIV, 25-33. Petite salle.
10 h. 45. Culte. Temple du Bas. M. de ROUGEMONT.
20 h. Culte avec Ste Cène. Gde salle. M. ROBERT.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. DUPASQUIER.
20 h. Culte. M. de ROUGEMONT.
N. B. Collectes en faveur de la caisse de l'Eglise.

Ecoles du dimanche

ont recommencé.

Cultes pour personnes d'ouïe faible

1er et 3me dimanches du mois, à 11 h., au local, rue du Bassin 10, Hôtel du Vaisseau.

Evangelische Stadtmission
Ecke rue de la Serre-Avenue J.-J. Rousseau

15 Uhr. Erntedankfest.
20 Uhr. Gesanggottesdienst.
Donnerstag, 20 ¼ Uhr. Bibelstunde.
St-Blaise. Sonntag, 9 ¾ Uhr. Predigt.
Chemin de la Chapelle.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt.
10 ¾ Uhr. Sonntagschule.
Abends 8 ¼ Uhr. Predigt.
Dienstag abends 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Je am 1. und 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3 ½ Uhr. Töchterverein.

English Church

5 O'clock. Evensong and H. C.
Rev. G. A. BIENEMAN M. A. H. C. F.

Oratoire évangélique (Place d'Armes)

9 h. 45. Culte et Ste Cène.
20 h. Evangélisation.
Mercredi 20 h. Edification et évangélisation.

Chiesa Evangelica Italiana

Local Union Chrétienne de Jeunes Gens, Château 19
Scuola domenicale, alle ore 10.
Domenica alle ore 20. Evangelista. Carlo ROMANO.

Eglise catholique romaine

1. Service du dimanche et des fêtes chômées

6 h. Messe basse et communion à la Chapelle de l'Hôpital de la Providence.
7 h. et 7 h. ½. Communions à l'Eglise.
8 h. Messe basse et sermon (français les 1er et 3me dimanches du mois, allemand les 2me et 4me dimanches).
9 h. Messe basse et sermon italien ou français.
10 h. Grand'messe et sermon français.
20 h. Vêpres ou Complies-Bénédiction du S. Sacrem.

2. Service de la semaine:
6 h. Messe à la Chapelle de la Providence.
7 h. 1re messe à l'église.
7 h. ½. 2me messe à l'église et à la Providence.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :
A. DONNER, Grand'Rue
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service le dimanche :
Demander l'adresse au poste de police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 3 octobre 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%.	95.75 d
Soc. de Banque s.	647.—m	» » 4%.	82.50
Crédit suisse . .	681.50m	» » 3½.	78.— d
Dubied	485.—m	Com. d. Neuc. 5%.	90.— d
Crédit foncier . .	500.— d	La Neuchâteloise.	—.—
La Neuchâteloise.	—.—	Câb. él. Cortaill.	—.—
Câb. él. Cortaill.	—.—	» » 3½.	77.50 d
» » Lyon. .	215.— o	Ch.-d.-Fonds 5%.	90.— o
Etab. Perrenoud.	—.—	» 4%.	80.50 d
Papet. Serrières.	—.—	» 3½.	88.50m
Tram. Neuc. ord.	390.—	Locle . . . 5%.	—.—
» » priv.	420.—	» . . . 4%.	75.75 d
Neuch.-Chaum. .	—.—	» . . . 3½.	80.— d
Immeub. Chaton.	—.—	Créd. f. Neuc. 4%.	93.50 d
» Sandoz-Trav.	—.—	Pap. Serrièr. 6%.	80.— o
» Salle d. Conf.	—.—	Tram. Neuc. 4%.	88.— d
» Salle d. Conc.	240.— d	S. é. P. Girod 6%.	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Pâte bois Doux .	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Pât. b. Doux 4½.	—.—
Ciment St-Sulpice	850.— d	Ed. Dubied & Cie	97.50 o

Taux d'escompte : Banque nationale 4 %

Bourse de Genève, du 3 octobre 1924

Actions			
Banq. Nat. Suisse	512.50m	3 ½ Féd. 1910 .	373.—
Soc. de banque s.	645.— o	4 % » 1912-14	—.—
Comp. d'Escom.	450.50	6 % Electrificat.	1040.—
Crédit Suisse . .	682.—	4 ½ »	—.—
Union fin. genev.	425.—	3 % Genev. à lots	98.50
Wiener Bankv.	7.50	4 % Genev. 1899	375.—
Ind. genev. d. gaz	430.—	3 % Frib. 1903 .	339.50
Gaz Marseille .	—.—	6 % Autrichien .	888.—
Fco-Suisse élect.	105.—	4 ½ % Japon tab.	—.—
Mines Bor. prior.	—.—	5 % V. Genè. 1919	—.—
» ordin. anc.	610.—	4 % Lausanne .	415.—m
Gafsa, parts . .	407.50m	Chem. Fco-Suiss.	387.50m
Chocol. P.-C.-K.	145.—	3 % Jougne-Eclép.	346.—
Nestlé	200.— o	3 ¼ % Jura-Simp.	—.—
Caoutch. S. fin.	—.—	5 % Bolivia Ray	213.—m
Columbus . . .	618.—	3 % Lombar. anc.	37.—m
Obligations		6 % Paris-Orléans	890.—
3 % Fédéral 1903	—.—	5 % Cr. f. Vaud.	—.—
5 ½ » 1922	—.—	6 % Argentin. céd.	83.25
4 % » 1922	—.—	4 % Bq. hyp. Suède	410.—
3 ½ Ch. fed. A. K.	777.—	Cr. foncier Eg. 1903	260.—
3 % Différé . . .	358.—	4 % » Stock. .	420.— d
		4 % Fco-S. élec.	—.—
		4 ½ Totis ch. hong.	—.—

Le Paris baisse de 0,34 c. et tous les autres changes faiblissent également. Dollar 5,22, Bruxelles 25,10 (—32 c.), Espagne 69,40 (— 70 c.), Amsterdam 202 (— 80 c.), Stockholm 138,90 (— 60 c.). Le Belgrade monte de 0,05 c. à 7,20. Notre bourse commence à suivre les grandes places étrangères comme un petit youyou et a de la peine à ramasser les épaves qui tombent du « Danube ». Wiener Bankverein 7 ½ (— ½), Totis 155, 4, 5, 4, 53 (— 5), Urikany 41, 2. Trifail se tient, mieux soutenu par le change, 28 ½, ¾, 9, 9 ¼ (+ 75 c.). Les cours de Paris sont meilleurs et l'on remonte de 10 fr. sur les Bor à 610. P. Gafsa 405 dem. Les Eaux de Lyon ne maintiennent pas leur hausse d'hier et baissent à 620, 15 (— 30). Nouv. 610.

A-t-on bien étudié l'affaire ?

On nous écrit :

Il serait éminemment intéressant d'avoir quelques éclaircissements sur le déplacement des lignes télégraphiques et téléphoniques, que la très prochaine électrification du tronçon C. F. F. Yverdon-Bienne oblige à déplacer fort loin de la voie.

Nous avons déjà pas mal de poteaux plantés un peu partout, mais ils ne supportent qu'un nombre restreint de fils. Pour les téléphones et télégraphes, c'est tout autre chose, des poteaux doubles, en chevalet, avec 40 ou 60 isolateurs et, entre deux, la toile des fils. Longeant le chemin de fer, c'était supportable ; mais divagant à travers nos campagnes, cela devient désastreux.

Or, le passage est guidé par une idée directrice implacable, la ligne droite, sans souci du paysage, des terrains qu'on traverse, prés, vergers, vignes ou jardins et encore moins du tort énorme, de la dépréciation importante qu'on inflige ainsi aux propriétaires, avec des indemnisations qui ne comportent qu'une infinitésimale partie du tort qu'on cause.

C'est M. Lebureau, mais fédéral cette fois, qui règle à sa façon le sort des citoyens, avec un sans-gêne que la féodalité n'eût pas osé, le risque aurait été trop réel.

Les lignes de service continueront, par câble, à suivre le rail, et je me demande pourquoi cette très coûteuse opération ne se fait pas de même. Evidemment, ce serait plus cher comme premier établissement, et encore c'est à voir et à savoir ? Tout le monde serait heureux si une plume compétente voulait bien nous expliquer pourquoi la pose de câbles n'est pas possible. Cela d'autant plus que toute cette dépense de fils aériens n'aura qu'un caractère très provisoire. « Volens nolens », comme pour les lignes téléphoniques dans les villes, on sera obligé, avant beaucoup d'années, de penser aux câbles. Alors pourquoi surajouter à un temporaire qui rendra l'opération beaucoup plus désastreuse ?

Ou est-ce pour démontrer aux citoyens une fois de plus la totale incompétence commerciale de l'Etat ?

Notez bien qu'il y aura tout l'entretien de ces nombreuses lignes, pose de nouveaux fils, réparations, etc., ce qui transformera tout le trajet plus ou moins en une route de 6 mètres de large. Ce sera vraiment agréable pour les propriétaires d'avoir continuellement des employés fédéraux circulant à travers leurs récoltes avec tous leurs engins ?

CANTON

Dentistes. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Paul Naine, domicilié à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de dentiste.

Chronique viticole

Cortaillod. — La vendange rouge de la récolte communale a été adjugée au prix de 112 fr. la gerle foulée.

NEUCHATEL

Gymnase cantonal. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Albert Delachaux, docteur ès lettres classiques, au poste de professeur de latin et de grec au Gymnase cantonal, en remplacement de M. Charles Burnier, démissionnaire.

La commission scolaire, dans sa séance du 2 octobre, a entendu les rapports des directeurs des Ecoles primaire et secondaire sur la rentrée des classes, qui s'est effectuée normalement. M. Antoine Borel, directeur des Ecoles primaires, a présenté un très intéressant rapport sur la course Desor qu'il a organisée et dirigée cette année ; elle a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Les comptes de la fête de la Jeunesse ont été approuvés ; le bénéfice réalisé sur la vente des petits drapeaux, tous frais déduits, s'élève à 1300 fr. 60 et est attribué à l'Ecole de plein air.

La commission scolaire prend acte, avec regrets, de la démission de M. Ulysse Matthey, depuis 35 ans maître de la classe des garçons (5me et 6me années), à Serrières. L'école perd plus qu'un instituteur consciencieux, profondément attaché à sa vocation, elle perd un homme de probité et de droiture.

L'application du décret concernant les suppressions de classes à l'Ecole primaire, se trouve, ensuite des mesures prise, exécuté à Neuchâtel.

M. Edgar Rosselet a été définitivement nommé aux fonctions de préparateur de physique et de chimie pour les classes secondaires et l'Ecole supérieure.

Ensuite de démission dans le comité des dames inspectrices des travaux à l'aiguille, la commission scolaire y a nommé Mmes Arnold Marti-Grandjean et René Convert.

La mission urbaine évangélique (Stadtmission) de Neuchâtel, célèbre dimanche prochain sa fête des moissons, la première fois dans sa chapelle de l'avenue J.-J. Rousseau.

Le culte de fête aura lieu l'après-midi, avec un sermon de M. Bonanomi, pasteur à Lausanne. La journée se terminera par un « Gesanggottesdienst » qui aura lieu le soir et chacun y est cordialement invité.

La vente des dons qui se recommande à tous se fera lundi.

La troisième séance d'orgue avait attiré, hier soir au Temple du Bas, un auditoire notablement plus nombreux que les deux précédentes. Peut-être est-ce le fait que c'était la dernière de cette année ou, plus probablement, parce que le chœur « Sine nomine » devait s'y produire.

La composition de celui-ci a beaucoup changé depuis la saison dernière et les éléments nouveaux ne paraissent pas encore être entièrement formés puisque le chœur n'avait plus tout à fait, hier, cette belle fusion des voix qu'on aimait tant. Constamment presque, les voix masculines ont été dominées par celles, plus nombreuses, des chanteuses.

Mais sans doute aussi, le temps fut-il trop bref pour préparer jusque dans les plus petits détails un programme de quatre numéros. Cela expliquerait du moins qu'à plusieurs reprises les parties, au lieu de se soutenir les unes les autres, avaient plutôt l'air de se combattre, comme dans le fragment de la cantate No 2 de Bach qui fut d'abord exécuté. Plus tard, au contraire, et surtout dans le « Peccantem » palestrinien, on retrouva toutes les brillantes qualités auxquelles le chœur « Sine nomine » nous avait habitués sous la direction de M. Willy Schmidt.

Il ne nous reste maintenant plus que quelques lignes pour dire la façon très honorable dont Mlle Wally Ganter a tenu l'orgue d'accompagnement et pour exprimer à M. Quinche le plaisir qu'on a pris à écouter ses trois concerts et celui qu'on se promet à le réentendre l'an prochain, s'il veut bien récidiver. A. R.

Séance de musique moderne italienne. — M. Vincenzo Davico, l'un des musiciens les plus en vue de la jeune école italienne, parlera mercredi 8 octobre, au Conservatoire, de l'« évolution de l'art musical en Italie ». Cette intéressante causerie sera illustrée d'œuvres modernes italiennes interprétées par des artistes de choix : Mlles Denyse Molie, pianiste des grands concerts de Paris, Yvonne Reiser, cantatrice du Conservatoire de Genève ; MM. Dany Brunschwig, violoniste du Conservatoire de Paris, et de Sanctis, violoncelliste de l'orchestre romand.

Concert Veuve. — La série des concerts de pianistes de cet hiver commencera le 7 octobre, à la Salle du Conservatoire, avec un récital de M. Adolphe Veuve.

Le nom de cet artiste est à la fois connu et sympathique au public musical de notre ville et des environs ; nul doute que le programme intelligemment composé par lui, et qui va de Jean-Sébastien Bach à Ravel n'attire un nombreux public. Il contient en particulier les « Papillons » de Schumann, qui conviennent particulièrement au tempérament de l'artiste, et la « Sonate en si bémol mineur » de Chopin, soit celle contenant la célèbre marche funèbre.

SOUSCRIPTION
en faveur d'une voiturette de malades

Un vieux samaritain, 5 fr. ; S. R., 3 fr.; S. D., 5 fr.; Mme A. C., 10 fr.; L. M., 2 fr.; anonyme, 2 fr.; Odette, 3 fr.; anonyme, 3 fr.; F. P., 5 fr. Total à ce jour : 477 fr.

M. MÆCHLER, le nouveau vice-président du Conseil national

POLITIQUE

Le roi Hussein abdique

LONDRES, 3 (Havas). — Le roi Hussein du Hedjaz a abdiqué.

LONDRES, 3 (Havas). — On mande du Caire à l'agence Reuter :

On croit savoir que l'émir Zeid, fils du roi Hussein, qui s'est embarqué sur le paquebot « Sphinx » le 1er octobre, se rend à Londres en mission spéciale.

Un des assassins de Matteotti arrêté à Marseille

MARSEILLE, 4 (Havas). — La police, avisée par le consul général d'Italie qu'un des assassins de Matteotti, nommé Philippe Panzeri, s'était réfugié à Marseille avec un de ses complices, le nommé Auguste Malacria, a arrêté ce dernier dans un hôtel où il était descendu sous le nom d'emprunt de Georges Robert. Il s'est refusé à donner aucun renseignement sur Panzeri, mais il aurait avoué être compromis dans l'assassinat de Matteotti. Malacria est un ancien combattant de l'armée italienne.

Dernières séances du Conseil de la S. d. N.

GENEVE, 3. — Le Conseil de la Société des nations a siégé vendredi matin sous la présidence de M. Hymans. M. Quinonès de Léon a présenté le rapport sur la délimitation de la frontière entre l'Albanie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes dans le district de Saint-Naoum. Il a entendu les représentants des deux parties intéressées et a décidé de communiquer à la conférence des ambassadeurs l'avis de la cour permanente à ce sujet.

Le Conseil s'est occupé ensuite du conflit armé qui s'est produit sur la même frontière près de Scutari dans un pays dont le sort n'est pas encore réglé et où des bandes monténégrines semblent avoir joué un rôle. Les représentants des deux parties se rejettent mutuellement la responsabilité dans cet incident. La décision du Conseil est renvoyée à la séance de l'après-midi.

A propos d'une question de frontière entre l'Albanie et la Grèce, M. Politis dit que le gouvernement grec accepte la décision de la conférence des ambassadeurs. La conférence prend acte de cette déclaration.

C'est ensuite le vicomte Ishii qui rapporte sur la situation où se trouvent, au point de vue hygiénique, les populations échangées. Le secrétaire général est autorisé à transmettre au gouvernement grec et au directeur général de la Croix-Rouge, des observations à ce sujet à titre d'information.

M. Briand (France) rapporte sur la fondation d'un institut international pour l'unification du droit privé et invite le conseil à accepter l'offre du gouvernement italien.

GENEVE, 3. — Dans sa séance privée, le conseil s'est occupé, vendredi, de la suite à donner à la résolution de l'assemblée relative au protocole sur l'arbitrage, la sécurité et le désarmement. Sur rapport de M. Salandra, il a chargé son président de constituer, d'accord avec tous les membres du conseil, un comité de juristes qui devra examiner certaines parties du protocole du point de vue formel pour leur donner la force d'amendements au pacte de la Société des nations. Le conseil a encore discuté un projet de rapport de M. Bénès destiné à donner suite à l'article 17 du protocole qui a trait à la préparation de la conférence internationale pour la réduction des armements ainsi qu'à l'article 12 du même protocole qui a trait à la mise en œuvre de l'assistance et des sanctions économiques et financières.

GENÈVE, 3. — Dans sa dernière séance, vendredi après midi, le Conseil est revenu sur la question de la frontière entre l'Albanie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il a décidé d'inviter la conférence des ambassadeurs à achever la délimitation de cette frontière le plus rapidement possible et en tous cas avant l'hiver prochain.

Sur proposition de M. Bénès, le Conseil a arrêté diverses mesures pour l'application des résolutions votées par l'assemblée sur la réduction des armements. Il a pris certaines décisions en vue de la préparation de la conférence pour la réduction des armements. Il a constitué un comité spécial qui tiendra sa première séance le 17 novembre prochain.

D'autre part, afin de faciliter le travail de coordination des travaux préparatoires à cette conférence, la commission temporaire mixte sera réorganisée et prendra le nom de commission de coordination.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hymans remercie le Conseil pour l'énorme travail accompli durant cette session et déclare cette session close.

La prochaine séance du Conseil aura lieu à Rome au mois de décembre.

CHAMBRES FÉDÉRALES

CONSEIL NATIONAL

L'organisation des troupes

BERNE, 3. — La Chambre procède à l'appel nominal au vote de la motion Huggler demandant l'ajournement de l'organisation des troupes jusqu'aux conférences du désarmement. Par 118 voix contre 15, cette motion est repoussée.

La Chambre écarte ensuite à la majorité des voix la proposition de la minorité de ne pas entrer en matière et passe à la discussion des articles.

MM. Minger (Berne) et Dolfus (Tessin) rapportent. Avant le vote d'ensemble, M. Reinhardt (Berne) demande quelle sera l'attitude de la Suisse dans la guerre chimique.

M. Scheurer, chef du département militaire, répond que la Suisse a été obligée de prendre des précautions contre les attaques aux gaz, bien que celles-ci fassent l'objet d'une convention internationale. Notre industrie chimique a réussi à trouver un masque protecteur efficace.

M. Reinhardt estime que ces explications sont plutôt de nature à inquiéter le public qu'à le rassurer.

Séance levée à 10 heures.

CONSEIL DES ÉTATS

La Chambre approuve l'ouverture d'un crédit de 338,500 francs pour l'achat et la mise en état d'un bâtiment des postes, à Romanshorn.

M. Charmillot (Jura bernois) rapporte sur les modifications à la Constitution du canton de Neuchâtel et à celle du canton de Vaud. Les deux arrêtés portant garantie fédérale à ces revisions partielles sont adoptées sans opposition.

Séance levée.

Un „représentant" du peuple

Pour engager le Conseil national à ne pas admettre la nouvelle organisation des troupes proposée par le gouvernement suisse, un député a trouvé ceci : les forces officielles de l'Allemagne ne dépassent pas 100,000 hommes !

Les forces officielles, oui; mais les forces officieuses ?

Ce député ne lit donc rien ? Il ne sait pas que, s'il y a vraiment quelque chose de changé en Allemagne, ce n'est aucunement dans les préoccupations belliqueuses des dirigeants de ce pays, où la grande masse des dirigés suit toujours le mouvement, comme la force armée de Tœpffer suivait l'habit ? Il ne sait pas que les revues et les parades auxquelles président les Ludendorff et les sous-Ludendorff ont l'entier appui de l'autorité ? Il ne sait pas que l'industrie allemande des colorants rattrape à pas de géant le terrain momentanément perdu pendant et après la guerre ? Il ne sait pas que les matières premières et les appareils servant à fabriquer les colorants sont aussi les appareils et les matières premières servant à fabriquer les explosifs, et que, du jour au lendemain, une de ces fabrications peut remplacer l'autre ?

Est-ce que ce député ne sait rien de tout cela ou n'en veut-il rien savoir ?

En nommant leurs représentants, les électeurs ne se préoccupent pas assez de ce que ces mandataires peuvent savoir ou ignorer. Il ne suffit pas lorsqu'on prétend prendre en main les intérêts d'un pays de discourir au parlement; encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Et comment le saurait celui qui n'est pas au courant des questions les plus élémentaires et des rapports existant entre ces questions ?

Tirer argument, pour affaiblir un pays, de ce que dit un autre pays, sans être à même de vérifier la valeur de ce dire, voilà le spectacle auquel assista jeudi le Conseil national suisse. Il ne fut à l'honneur ni du représentant ni des représentés. F.-L. S.

NOUVELLES DIVERSES

A la mémoire de Capo d'Istria. — L'association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard a inauguré vendredi, en présence de M. Politis, président de la délégation hellénique à la S. d. N., une plaque commémorative du séjour à Genève de Capo d'Istria, l'illustre diplomate qui contribua à l'accession de Genève à la Confédération. M. Edouard Chapuisat, président du comité gréco-suisse, a remis la plaque aux autorités genevoises et M. Politis a remercié le comité de sa généreuse pensée. Les autorités cantonales et municipales étaient représentées à cette cérémonie qui s'est déroulée en toute simplicité.

Le centenaire d'une école d'horlogerie. — Vendredi a été inaugurée l'exposition rétrospective organisée à l'occasion du centenaire de la fondation de l'école d'horlogerie de Genève. Plus de 2000 objets d'une valeur dépassant deux millions de francs ont fait l'admiration des nombreux invités, directeurs d'écoles d'horlogerie de Suisse et de l'étranger et des grands collectionneurs venus spécialement des Etats-Unis, de Londres et de Paris. Cette exposition illustre de merveilleuse façon toute l'histoire de la Genève horlogère. Des collections obligeamment prêtées complètent cette exposition qui est appelée à un grand succès.

Le personnel enseignant des écoles d'horlogerie suisses et étrangères s'est réuni vendredi après midi à la salle de l'Athénée où il a entendu plusieurs causeries sur des sujets intéressant l'industrie horlogère. Le soir, les directeurs et les professeurs des différentes écoles d'horlogerie qui prennent part aux manifestations du centenaire furent reçus au foyer du Grand-Théâtre où la ville de Genève avait organisé une réception. Parmi les invités figuraient M. Schulthess, conseiller fédéral, plusieurs conseillers d'Etat genevois et des conseillers administratifs de la ville de Genève.

L'affaire Escher, Wyss et Cie. — Un certain nombre de personnalités dirigeantes du parti radical-démocratique de la ville de Zurich ont adressé vendredi un nouveau recours au Conseil de district contre la décision du Conseil général de Zurich relative à l'allocation de secours prise sur les deniers publics en faveur des ouvriers lock-outés de la maison Escher, Wyss et Cie.

Ce recours arrive à la conclusion que la décision du Conseil général va à l'encontre des considérations d'équité vis-à-vis de la maison et des autres ouvriers sans travail, non admis au bénéfice d'un secours public. D'autre part, au point de vue des conséquences financières cette décision constitue, d'après les auteurs du recours, une charge sérieuse imposée aux contribuables en même temps qu'une atteinte au crédit de la ville de Zurich.

Les sports

Football. — La première équipe du Cantonal F.-C. s'en ira demain à Lausanne pour son troisième match de championnat, et la deuxième recevra au Stade de notre ville l'excellente équipe du Signal F.-C. de la capitale vaudoise. Le match annoncé pour demain sera vivement disputé malgré la supériorité connue des Vaudois. Il attirera certainement de nombreux spectateurs désireux de passer une agréable après-midi, tout en encourageant les jeunes du Cantonal.

Cyclisme. — Le Vélo-club de Neuchâtel fera disputer dimanche matin sa dernière épreuve comptant pour son championnat. Handicap sur le parcours Neuchâtel-Colombier à parcourir 5 fois.

M. BRUGGER, de Mels (Saint-Gall) qui succède à M. Forrer, au Conseil national

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Une escarmouche anglo-turque à Mossoul

PARIS, 4 (Havas). — On mande de Londres au « Journal » :

Une dépêche de Constantinople signale qu'au cours d'une escarmouche, les forces turques ont attaqué des avions britanniques aux environs d'Amadia dans le villayet de Mossoul.

Un des appareils britanniques ayant été contraint d'atterrir dans les lignes turques, ses deux occupants ont été faits prisonniers.

Un accord sur les écoles congréganistes françaises en Turquie

LONDRES, 4 (Reuter). — On mande de Constantinople, suivant un télégramme d'Angora :

Le général Mougin et le ministre de l'instruction publique, grâce à l'intervention d'Ismet Pacha, sont arrivés à un accord au sujet de la réouverture des écoles congréganistes françaises, à la condition expresse qu'aucune instruction religieuse ne soit donnée pendant les heures de classe.

Cours du 4 octobre 1924, à 8 h. ¼ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	27.45	27.75
	Londres	23.33	23.38
	Milan	22.75	23.05
	Bruxelles	25.20	25.50
	New-York	5.21	5.26
	Berlin le billion	1.21	1.28
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	72.50	75.50
	Amsterdam	202.50	204.—
	Madrid	69.—	70.—
	Stockholm	139.—	140.—
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	90.50	92.—
	Christiana	73.75	75.—
	Prague	15.50	15.80

meilleures conditions

Madame Caroline Narbel-Nock, à Peseux ; Madame et Monsieur Oetlinger-Narbel, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Kunz-Narbel, à Berne ; Mademoiselle Mitza Narbel et Monsieur Georges Narbel, à Peseux ; Monsieur Georges Narbel et ses enfants ; Madame Vve Négri-Narbel et ses enfants, à Lausanne, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable de leur très cher époux, père, frère, beau-père, parent et ami,

Monsieur William NARBEL

Maître boucher

enlevé subitement à leur tendre affection, à l'âge de 54 ans.

Veillez et priez.
Dieu est amour.

L'incinération aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Grand'Rue Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La *Société des maîtres bouchers-charcutiers* de Neuchâtel et environs informe ses membres du décès de leur collègue et ami,

Monsieur William NARBEL

maître boucher

L'incinération aura lieu dimanche 5 octobre 1924, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

Le Comité de l'*Association patriotique radicale, section de Peseux*, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami,

Monsieur William NARBEL

conseiller général

et les prie d'assister à son incinération, qui aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 heures.

Le Comité.

Les membres honoraires, vétérans, actifs et passifs du *F. C. Comète*, à Peseux, sont informés du décès de

Monsieur William NARBEL

membre passif de la Société et père de Monsieur Georges Narbel, membre actif.

L'incinération, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 5 courant, à 13 h.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

Messieurs les membres de la *Société de gymnastique de Peseux* sont informés du décès de

Monsieur William NARBEL

membre honoraire

et père de Monsieur Georges Narbel, membre actif.

Les membres sont priés d'assister à l'incinération, qui aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

La Société de chant *La Concorde*, de Peseux, a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur William NARBEL

membre honoraire

et sont priés d'assister à son incinération, qui aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs de la Société de musique *L'Echo du Vignoble*, Peseux, sont informés du décès de

Monsieur William NARBEL

membre honoraire

L'incinération, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 h.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

La *Société de gymnastique d'hommes*, de Peseux, a le regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue et ami,

Monsieur William NARBEL

L'incinération aura lieu dimanche 5 octobre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Grand'Rue, Peseux.

Le Comité.

Monsieur Henri Marguet et son fils Henri; Madame veuve Sophie Schweizer; Monsieur Jean Schweizer et ses enfants; Monsieur et Madame Alexandre Coste-Schweizer et leurs enfants; Monsieur et Madame Fritz Glatthard-Schweizer et leurs enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Antonin Marguet et leurs enfants, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louisa MARGUET
née SCHWEIZER

leur bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée après une courte maladie.

Neuchâtel, le 4 octobre 1924.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de *L'Orphéon* sont informés du décès de

Madame Louisa MARGUET-SCHWEIZER

épouse de leur dévoué collègue et ami, Monsieur Henri Marguet, membre du Comité.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Le Comité.

Bulletin météorologique - Octobre 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
3	11.1	7.7	17.0	715.4		var.	faible	nuag.

4. 7 h. ½ : Temp : 8.2. Vent : N.-O. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro, suivant les données de l'Observatoire.

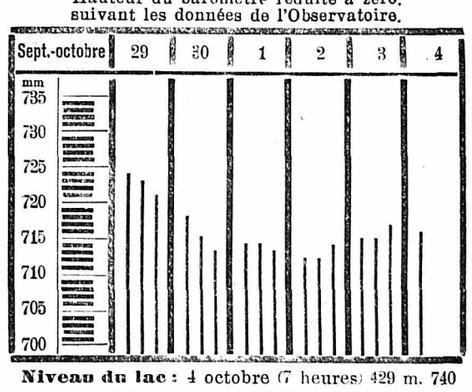

Niveau du lac : 4 octobre (7 heures) 429 m. 740

Temps probable pour aujourd'hui

Ciel de fœhn, d'abord très nuageux avec quelques précipitations probables mais de courte durée, puis fort éclaircissement.

Bulletin météor. des C. F. F. 4 octobre à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 8	Qq. nuag.	Calme
543	Berne	+ 6	»	»
587	Coire	+10	Couvert.	Fœhn.
1543	Davos	— 0	Qq. nuag.	Calme.
632	Fribourg	+ 6	»	»
394	Genève	+12	Couvert.	»
475	Glaris	+ 5	Quelq. nuag.	»
1109	Göschenen	+10	Couvert.	Fœhn.
566	Interlaken	+ 9	Qq. nuag.	Calme.
995	La Ch.-de-Fonds	+ 8	»	»
450	Lausanne	+12	»	»
208	Locarno	+12	Pluie.	»
276	Lugano	+12	»	»
439	Lucerne	+ 8	Couvert.	»
398	Montreux	+ 9	Quelq. nuag.	»
482	Neuchâtel	+10	Couvert.	»
505	Ragatz	+12	Tr. b. tps.	Fœhn.
673	Saint Gall	+ 7	Qq. nuag.	Calme.
1856	Saint Moritz	+ 3	Couvert.	»
407	Schaffhouse	+ 6	Tr. b. tps.	»
537	Sierre	+12	Quelq. nuag.	»
562	Thoune	+ 7	Couvert.	»
389	Vevey	+10	Quelq. nuag.	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	+ 8	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A